



Les migrants

Lettre 138 aux cercles de silence

Septembre 2026

Les choix, fait par les décideurs, concernant les migrants sont fait avec en vue le pouvoir, la renommée, la possessions de biens matériels. Ces choix ne sont pas faits en fonction des personnes, et sont loin de la non-violence.

Ces décideurs n'ont pas présent à l'esprit que nous ne sommes vraiment des hommes qu'à partir du moment où nous fondons notre vie uniquement sur l'amour, et la fraternité, en commençant par les plus pauvres. Ils n'ont pas compris que notre seule valeur, réside dans notre choix d'aider d'autres hommes à vivre. La valeur d'une personne est dans la confiance que les autres peuvent lui faire, dans le besoin qu'il a de nous. Pour cela il faut s'adresser à l'étrange étranger comme à un humain debout, qui nous apporte en plus de lui-même le trésir de sa civilisation, son histoire, sa diversité.

Bonne lecture,

Michel Girard

TABLE DES MATIERES

CENTRES DE RETENTION ADMINISTRATIF	3
Cornebarrieu.....	3
Nantes.....	3
FRANCE	4
Les paradoxes de la polarisation	4
Pacte européen sur la migration et l'asile : Douze organisations attaquent les textes d'application en France	5
2720 personnes victimes de violences policières ces quatre derniers mois à la frontière, mais le gouvernement britannique se félicite de son bilan.....	6
Plus de 2 355 enfants vivent à la rue	8
La police bafoue le droit d'asile et les droits de l'enfant	9
Alençon	10
Dieppe	11
Dunkerque	11
Haut de Seine	12
Loire-Atlantique.....	13
Mayotte	14
Paris.....	16
Poitou	18
Rennes	19
Tours.....	19

Yvelines	20
MANCHE	21
Traversées vers le Royaume-Uni : Frontex déploie pour la première fois des navires européens dans la Manche	21
MEDITERRANEE.....	23
UNION EUROPÉENNE.....	26
"Hubs retour" : 5 pays européens prêts à envoyer dès 2027 dans des pays tiers des migrants déboutés de l'asile.....	26
Les enfants migrants : Contrôlés, mais pas protégés peuvent être retenus jusqu'à sept jours.....	27
Allemagne	28
Espagne	34
Grèce	40
Lettonie	41
EUROPE	42
Route des Balkans	42
Albanie	43
Bulgarie	43
Bosnie.....	45
Ecosse.....	45
Royaume-Uni	47
AFRIQUE	48
Libye	48
Maroc	50
Mauritanie	50
Sénégal	51
Tunisie.....	54
AMERIQUE.....	55
Canada.....	55
USA.....	55
Au Théâtre.....	56
« Les yeux qui grattent » – le thèmes de l'exil	56

CENTRES DE RETENTION ADMINISTRATIF

CORNEBARRIEU

Le 18 août 2026, il n'y avait toujours pas de climatisation dans les secteurs des personnes en rétention mais il semble que ce ne soit pas prévu, malgré les visites d'un député et de journalistes suite aux alertes des conditions de "fournaise" du CRA dénoncées, entre autres, par une lettre du Cercle Des Voisins au préfet de la Haute Garonne .

Le consul d'Algérie vient une fois par semaine pour délivrer les laissez passer consulaires, mais il y en a peu. De même il y a peu de libérations au tribunal du juge des libertés. La promulgation le 27 juillet 2026 de la loi portée par le député Charles RODWELL qui permet dans certaines conditions de prolonger la rétention jusqu'à 210 jours a accru l'angoisse des personnes retenues. Au CRA de Cornebarrieu, il n'y a pas eu de prolongations au-delà de 90 jours, mais à Rennes la CIMADE en signale une.

Selon la Cimade, envoyé par le cercle de silence de Toulouse

NANTES

Compensation écologique : le futur centre de rétention administrative de Nantes franchit une nouvelle étape décisive

Le dossier du futur Centre de rétention administrative (CRA) de Nantes continue d'avancer malgré de nombreuses critiques et oppositions. Deux semaines après la délivrance du permis de construire, le préfet de Loire-Atlantique a signé, mardi 1^{er} septembre 2026, l'arrêté d'autorisation environnementale unique du projet qui doit s'implanter près de la maison d'arrêt, en lisière de Carquefou ; et qui renforce les mesures de compensation écologique.

. Une étape indispensable avant le lancement des travaux, qui fixe l'ensemble des obligations environnementales auxquelles devra se conformer le maître d'ouvrage, le Secrétariat général pour l'administration du ministère de l'Intérieur (SGAMI Ouest).

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/nantes-44000/compensation-ecologique-le-futur-centre-de-retention-administrative-de-nantes-franchit-une-nouvelle-etape-decisive-ea73ef5e-a61e-11f1-95a1-d7cb1b3759ac>

La maire de Nantes : « viscéralement contre » le projet de CRA

« Si je n'étais pas la maire de cette ville, je ferais partie de ceux qui manifestent publiquement », a déclaré, en juin 2026, la maire PS de Nantes, pour réaffirmer son opposition à l'implantation d'un centre de rétention administrative dans la Ville.

<https://www.ouest-france.fr/politique/johanna-rolland/projet-de-centre-de-retention-administrative-je-suis-viscerelement-contre-dit-johanna-rolland-maire-ps-de-nantes-e8780af4-a232-11f1-bba4-fb5ac80a227f>

Les Écologistes exhortent la mairie à attaquer le projet de CRA en justice

« Non aux centres de rétention administrative, à Nantes comme ailleurs ». Le message des élus nantais Les Écologistes, membres de la majorité municipale, est lapidaire et clair. Ils appellent la maire à saisir le tribunal administratif pour contrer le passage en force du projet, tonnant : « *L'État passe en force, tout doit être fait pour bloquer ce projet* ».

En effet, l'État a validé le 18 août 2026 – et affiché le 25 août - le permis de

construire relatif à la construction d'une structure au sein de laquelle seront retenues des personnes étrangères en situation irrégulière. Et ce malgré les avis défavorables qui se sont multipliés autour de ce projet, des instances environnementales aux groupes politiques de gauche et écologistes, la municipalité de Nantes en tête, en passant par le syndicat de la magistrature.

Le programme, porté par l'État et déclaré d'intérêt général, prévoit la création d'une structure de 140 places, au sein de laquelle seront retenues des personnes étrangères en situation irrégulière, au terme d'un investissement dépassant 36 millions d'euros.

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/nantes-44000/centre-de-retention-administrative-a-nantes-les-ecologistes-exhortent-la-mairie-a-attaquer-le-projet-en-justice-543cdb3a-a2b4-11f1-8465-547a0964275c>

FRANCE

LES PARADOXES DE LA POLARISATION

En France comme ailleurs en Europe, les migrations polarisent de plus en plus le débat public. Elles occupent une place croissante dans les élections et accompagnent la progression des partis d'extrême droite. Pourtant, cette polarisation ne reflète mécaniquement ni les flux migratoires, ni les opinions publiques, ni même les politiques conduites.

Côté flux, nos recherches sur la presse française montrent que l'intensité du discours de « crise migratoire » ne suit pas celle des arrivées ou des demandes d'asile : en France, on a ainsi pu avoir une « crise migratoire » en 2015 sans augmentation correspondante de l'immigration.

Côté opinions, les données de l'European Social Survey dessinent une évolution également contre-intuitive. En France, la part des personnes souhaitant restreindre fortement l'immigration provenant de pays pauvres hors d'Europe passe de 50,1 % en 2002 à 30,9 % en 2023 ; pour les immigrés perçus comme de même origine ethnique que la majorité, de 36,3 % à 16,8 %. Il faut donc distinguer hostilité à l'immigration et saillance politique de l'enjeu migratoire qui polarise les opinions.

Enfin, polarisation idéologique et politiques migratoires ne coïncident pas davantage. Des recherches comparative montrent que l'idéologie partisane pèse surtout sur l'intégration, l'asile ou le traitement des sans-papiers, beaucoup moins sur l'immigration de travail et familiale, plus contrainte par l'économie et les besoins de main-d'œuvre.

L'Italie de Giorgia Meloni l'illustre : à une rhétorique extrêmement dure sur les arrivées irrégulières répond une politique active d'immigration de travail. Son gouvernement a ainsi prévu 136 000 entrées en 2023, 151 000 en 2024 et 165 000 en 2025.

Quand la migration devient une ressource politique

Il est alors intéressant de rappeler non seulement que les migrants et les exilés sont une ressource pour pays de destination et d'origine, mais aussi que faire de la migration un objet politique permet de créer, d'accumuler et de redistribuer des ressources. Celle-ci peut être captée par différents acteurs, publics ou privés, et se convertir : une position géographique, des flux de personnes ou d'argent peuvent produire du capital diplomatique, politique ou symbolique, lui-même convertible en pouvoir, en votes ou en

ressources économiques. C'est ce que j'appelle une rente migratoire.

Cette rente est parfois géographique et diplomatique. Maroc, Turquie, Libye ou Biélorussie disposent, de manières différentes, d'une ressource liée à leur situation aux frontières de l'Europe.

Elle est aussi politique. Les partis peuvent mobiliser des électeurs en dramatisant les passages irréguliers ; les gouvernements afficher leur fermeté ; leurs adversaires dénoncer l'inefficacité ou le coût humain de ces politiques.

Enfin, la rente est économique : les migrants génèrent des ressources, et la gestion des frontières est aussi un marché. Pour les passeurs bien sûr, mais aussi et surtout pour les institutions politiques : construction, surveillance, drones, biométrie, logiciels, collecte de données, enfermement et expulsions associent acteurs publics et entreprises privées.

Frontex a ainsi vu son budget passer de 5 millions d'euros en 2005 à 1,12 milliard en 2025. Et ces bureaucraties ne sont pas de simples exécutantes techniques, elles sont elles-mêmes politisées : l'enquête de l'Office européen de lutte antifraude sur l'ancienne direction de Frontex a révélé la forte politisation des pratiques de l'agence (refoulements illégaux, non-respect des droits fondamentaux et des lois européennes).

Son ancien directeur, devenu député européen du Rassemblement national, illustre de manière particulièrement visible la porosité entre administration et politique, la politisation de la bureaucratie et la conversion de capital administratif en capital électoral.

Cela ne signifie pas que tous ces acteurs souhaitent ou organisent des « crises migratoires » : ce serait retomber dans le piège complotiste. Une rente n'exige pas que celui qui en bénéficie ait créé la situation qui la produit. Elle permet au contraire de comprendre comment des ressources matérielles et immatérielles peuvent s'accumuler, circuler entre acteurs publics et privés et se convertir les unes dans les autres.

Comprendre Ceuta suppose donc de ne pas demander seulement qui a provoqué la crise, mais ce qu'elle produit, pour qui, et comment ses effets deviennent à leur tour des ressources, en distinguant les faits des récits et les dynamiques structurelles des intentions supposées.

<https://theconversation.com/ceuta-ce-qui-se-joue-derriere-le-recit-de-la-crise-migratoire-290080>

PACTE EUROPEEN SUR LA MIGRATION ET L'ASILE : DOUZE ORGANISATIONS ATTAQUENT LES TEXTES D'APPLICATION EN FRANCE

Sous la pression des forces politiques les plus hostiles à leur accueil, le Pacte renforce la logique du tri, de l'enfermement et de l'exclusion. Il signe la détermination de l'Union européenne à faire prévaloir le verrouillage de ses frontières sur la protection des exilés.

Alors que les autorités françaises disposaient de deux années pour mener à bien l'important travail d'adaptation de notre législation à l'entrée en application du Pacte, aucune des dispositions nécessaires n'a été soumise au Parlement. Seuls des décrets, arrêtés et circulaires ont été publiés *in extremis* début juin 2026. Pour ajouter encore à la confusion,

les dispositions législatives manquantes sont annoncées pour l'automne, sous forme d'ordonnances adoptées, là encore, par l'exécutif seul et sans débat parlementaire.

Les textes publiés dans le désordre, à la hâte et sans base législative, créent une situation juridique inédite et d'une complexité inouïe. Outre que cette situation prive les personnes étrangères de la simple compréhension des conditions d'accès à leurs droits les plus élémentaires, certains de ces textes apparaissent en contradiction avec des principes fondamentaux garantis par des normes européennes et/ou internationales.

C'est la raison pour laquelle nos organisations ont décidé de contester plusieurs de ces textes d'application devant le Conseil d'État – en dépit de l'aval que celui-ci a donné au gouvernement, sur le procédé d'adoption et le contenu des textes publiés.

Cette initiative contentieuse manifeste la volonté de nos organisations de poursuivre nos combats aux côtés des personnes exilées pour le respect de leurs droits fondamentaux.

Une mobilisation particulièrement nécessaire alors que vient d'être adopté le règlement européen dit « *Retour* » qui, en complétant le Pacte, signe un recul sans précédent en matière d'enfermement et d'expulsion des personnes étrangères.

<https://www.lacimade.org/presse/pacte-europeen-sur-la-migration-et-lasile-douze-organisations-attaquent-les-textes-dapplication-en-france/>

**2720 PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCES
POLICIERES CES QUATRE DERNIERS MOIS A LA FRONTIERE,
MAIS LE GOUVERNEMENT BRITANNIQUE SE FELICITE DE
SON BILAN**

Alors que les accords financiers entre la France et le Royaume-Uni ont été renouvelés au printemps dernier, c'est l'heure du bilan.

Vendredi 21 août 2026, le ministère de l'Intérieur britannique a fièrement publié un communiqué de presse détaillant l'action des forces de l'ordre françaises visant à empêcher les départs de personnes exilées vers le Royaume-Uni.

Si le Home Office se targue d'avoir stoppé 185 départs d'embarcations de fortune et 4 300 personnes sur une période « test » allant du 27 avril au 2 août, une explication des conséquences de ces actions sur le littoral français s'impose.

Nous avons en effet recensé une augmentation de près de 40 % du nombre de personnes témoignant de violences policières par rapport à l'année dernière sur la même période : plus de 2 720 en 2026, contre 1 954 en 2025.

Entre mai et août 2026 (la période analysée par le Home Office), près de 35 % des personnes qui nous ont sollicitées sur le littoral lors d'une tentative de passage ont raconté avoir subi des violences policières. Sur la même période en 2025, cette proportion était de 25 %.

On parle ici de familles, de personnes vulnérables, d'enfants en bas âge, de femmes seules, qui subissent des violences physiques disproportionnées, une mise en danger effective, des violences psychologiques, des refus de prise en charge, etc.

Les personnes ne disparaissent pas après avoir été interceptées, contrairement à ce qu'on pourrait croire en lisant ce long communiqué du gouvernement britannique.

Les gouvernements frontaliers se félicitent de leurs actions, estimant que la baisse des personnes arrivant au Royaume-Uni par rapport à l'année dernière est la preuve de la réussite de leur politique répressive. Pour défendre les différentes actions policières visibles sur les plages, ils affirment "sauver des vies".

Pourtant, tout ce que nous voyons au quotidien, ce sont des équipes complètes en tenue antiémeute, des conduites dangereuses, des armes parfois létales utilisées sans considération pour les vulnérabilités des personnes présentes, et des grenades lacrymogènes utilisées à tout va (y compris dans des zones dunaires en pleine canicule). Le 27 juillet, c'est une mère de famille qui en a été victime lorsqu'un buggy de la gendarmerie lui a roulé sur la jambe, alors qu'il poursuivait un groupe courant sur la plage.

Cette politique ne fait que renforcer les risques de la traversée : les départs se font de plus en plus loin et donc rallongent le trajet, les embarquements sont de plus en plus chaotiques, le nombre de passagers augmente à bord des embarcations (230 personnes sur un seul bateau ont traversé le 10 août, contre une moyenne de 62 personnes par bateau en 2025).

De plus, ces violences lors des embarquements ont également mené, à plusieurs reprises, à des séparations familiales. Comme le 2 juin à Malo-les-Bains (Dunkerque), où une mère enceinte a été séparée de son fils âgé de 2 ans, arrivé seul au Royaume-Uni. Depuis le début de l'année, Utopia 56 a rencontré au moins 10 familles séparées sur les plages. Des enfants, parfois des bébés, qui partent dans le bateau alors que leurs parents sont détenus sur la plage par les forces de l'ordre.

Les gouvernements, en orchestrant l'entrave aux traversées, deviennent les coupables du chaos.

Cette publication du Home Office s'ancre dans trois actualités :

- une partie des nouveaux accords financiers était soumise à une évaluation de leur effectivité : le ministère de l'Intérieur français doit prouver l'efficacité des actions de terrain pour continuer à percevoir l'argent britannique ;
- l'accord dit du « un pour un » ("One in One out") arrive également à échéance et doit être reconsidéré en octobre prochain ;
- la pression monte sur le gouvernement britannique de la part de l'électorat d'extrême droite, alimentée par les contenus des «vigilantes» et des élus anglais venus sur le littoral documenter et critiquer la politique en place.

En somme, c'est une politique du chiffre qui s'exprime via une stratégie de communication bien ficelée. Cette politique est mise en place dans un seul but : celui de stopper les bateaux, sans aucune considération pour toute la souffrance qu'elle cause.

Des chiffres qui prouveraient que la répression fonctionne, mais qui ne prennent pas en compte ses conséquences : des femmes, des hommes et des enfants abandonnés sur les plages, mais surtout, pour beaucoup, victimes des débordements du dispositif sécuritaire et donc de violences policières.

Au moins 23 personnes sont décédées à la frontière cette année, dont 10 depuis le renouvellement des accords franco-britanniques. Toutes, victimes des politiques mortifères dont les gouvernements sont si fiers. Toutes ignorées et invisibilisées par ceux-là mêmes responsables de leur mort.

La situation continuera d'empirer, d'être plus violente, de créer plus de détresse, de causer plus de morts, de briser plus de familles, tant qu'il n'y aura pas une refonte du système de demande d'asile en Europe, et la mise en place de voies de passage sûres pour toutes et tous.

Chacun devrait être en droit de circuler librement et de demander l'asile dans le pays de son choix, sans devoir risquer sa vie.

<https://utopia56.org/2720personnesvictimesdeviolencespolicieres/>

PLUS DE 2 355 ENFANTS VIVENT A LA RUE

Dans la nuit du 18 au 19 août, au moins 2 355 enfants, dont 514 de moins de trois ans, sont restés sans solution d'hébergement à la suite de l'appel de leurs parents au 115*. Cela représente une hausse de 9 % par rapport à 2025 et de 42 % depuis 2022. D'autre part, elles ne disent rien de la situation des mineurs non accompagnés (MNA). En juin 2025, la Coordination nationale jeunes exilés en Danger (dont Utopia 56 fait partie) recensait au moins 1 087 jeunes en attente de reconnaissance de leur minorité par un juge, contraints de vivre dans la rue, dans des squats ou des campements.

Cette évolution du nombre d'enfants à la rue témoigne des dysfonctionnements majeurs des politiques publiques censées lutter contre le sans-abrisme. À Utopia 56, nous en sommes témoins quotidiennement. Le numéro d'urgence du 115 est saturé dans presque toutes les villes et les remises à la rue se multiplient alors qu'elles sont illégales (elles contreviennent au principe de pérennité de l'hébergement d'urgence tel qu'il est inscrit dans la loi). Partout en France, des familles avec des nourrissons, des femmes enceintes de plusieurs mois, des enfants qui vont à l'école, sont toujours à la rue, sans solutions. Ce que nous observons ces dernières années, c'est la fin de l'inconditionnalité de l'hébergement, la suppression de places, la baisse d'un budget déjà insuffisant et la recherche d'un bouc émissaire par le gouvernement.

Dans leur rapport, l'Unicef et la Fédération des acteurs de la solidarité proposent plusieurs recommandations :

- Une loi de finances rectificative pour 2026 afin de permettre le maintien des 203 000 places existantes (et donc d'éviter les remises à la rue) ;
- La création de 10 000 places d'hébergement supplémentaires, dont ¼ pour les femmes enceintes ou sortant de maternité ;
- La sécurisation du Fonds national des aides à la pierre (FNAP) pour financer la production de logements très sociaux et la réhabilitation du parc social ;
- Un plan sur plusieurs années, avec la production de logements abordables et adaptés aux familles, ainsi qu'une transformation qualitative (arrêter les nuitées hôtelières) ;
- On y ajouterait l'acceptation de la présomption de minorité pour protéger les mineurs isolés durant leurs recours.

Parce que des solutions existent et sont possibles. À l'approche de l'élection présidentielle de 2027, les questions de l'hébergement d'urgence et du sans-abrisme des enfants doivent faire partie du débat public.

Si le gouvernement actuel tente de se dédouaner de ses responsabilités, c'est bien suite à des choix politiques que le nombre de personnes sans-abri a doublé ces dix dernières années.

<https://2k2yu.r.sp1-brevo.net/mk/mr/sh/WCPxRrNLV1LtvzWqieib85JRTuiII66L/LcLzcD99pDR3>

LA POLICE BAFOUE LE DROIT D'ASILE ET LES DROITS DE L'ENFANT

Une ressortissante ivoirienne est arrivée le 15 août à l'aéroport d'Orly. Pendant 10 jours, la jeune fille a été enfermée en zone d'attente. Hier, le 24 août 2026, par l'intermédiaire de son administrateur *ad hoc*, la jeune fille a déposé une demande d'asile auprès de la police aux frontières (PAF) de l'aéroport d'Orly. Qu'importe ses droits, la PAF l'a refoulée le 26 août au matin à 8 h 00 vers le Maroc. Pourtant, il n'existait aucune garantie que la continuité soit assurée entre le pays d'escale et le pays d'origine lors du renvoi de la jeune fille. L'administrateur *ad hoc* n'a pas été informé par la police aux frontières des diligences entreprises aux fins du refoulement, à savoir la recherche d'une structure d'accueil dans le pays de renvoi ou d'un représentant légal pouvant prendre en charge la jeune fille en Côte d'Ivoire.

Alors même qu'elle craint des risques de persécution dans son pays d'origine, elle a été refoulée par la police aux frontières, qui privilégie une logique d'expulsion à celle d'une garantie des droits fondamentaux des enfants en zone d'attente.

Plusieurs protections et droits fondamentaux ont été bafouées :

- Violation du droit de demander l'asile garanti par la Constitution française.
- Violation du principe de non-refoulement et risques de traitements inhumains et dégradants. Garantis par la Convention de Genève et la CEDH, ces obligations protègent du risque de refoulement vers un pays où la vie ou l'intégrité de la personne risque d'être menacée.
- Violation de l'intérêt supérieur de l'enfant. La Convention internationale des droits de l'enfant prévoit que dans toutes les décisions concernant les enfants, l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale.

Ce refoulement est une violation directe des obligations mises à la charge de l'administration. Le respect de ces textes dont la France est un État partie, ne sont pas une option. La police aux frontières doit respecter le droit international, le droit constitutionnel d'asile et les droits de l'enfant.

<https://anafe.org/quand-la-police-choisit-de-bafouer-le-droit-dasile-et-les-droits-de-lenfant-aissetou-en-fait-les-frais/>

Huit ans de prison pour un passeur qui faisait transiter des migrants de la Syrie vers la Guyane puis la France métropolitaine

Un homme de 36 ans a été condamné jeudi 3 septembre à huit ans de prison ferme par le tribunal correctionnel d'Épinal (Vosges). Il dirigeait un réseau de passeurs faisant transiter des Syriens par la Guyane avant de rejoindre la France métropolitaine.

À la tête d'une société baptisée "*La Sultana Tours*", ce Syrien installé à Épinal proposait à des compatriotes candidats à l'exil de payer entre 1 000 et 8 000 euros pour arriver sur le territoire français. Ces Syriens, principalement issus de la communauté druze, passaient par le Venezuela, puis entraient en Guyane française, avant de rejoindre la métropole.

Poursuivi pour aide à l'entrée, à la circulation, ou au séjour irrégulier d'un étranger en France, en bande organisée, entre janvier 2021 et août 2025, il encourait jusqu'à dix ans d'emprisonnement. Outre une peine de huit ans d'emprisonnement ferme, conforme aux réquisitions du parquet, cet homme, en situation régulière en France, écope de 400 000 euros d'amende, ainsi que d'une interdiction définitive de séjour sur le territoire français.

L'enquête avait démarré après un renseignement fourni en octobre 2025 à l'Office de lutte contre le trafic illégal de migrants (Oltim) de Metz, à propos d'une filière de passeurs de migrants syriens, dirigée depuis Épinal. Les enquêteurs avaient trouvé des vidéos promotionnelles de "*La Sultana tours*" sur le réseau WhatsApp. Placé en garde à vue début juillet 2026, le dirigeant était placé depuis en détention provisoire. Lors de l'audience, jeudi 1^{er} septembre 2026, le Syrien a reconnu une "*activité professionnelle d'agent de voyage*", affirmant être "*un citoyen qui a essayé d'aider ses compatriotes*". Assisté d'un interprète, il s'est excusé à plusieurs reprises, assurant ignorer qu'il enfreignait la loi.

Installé au Venezuela depuis ses 21 ans pour y suivre des études de droit, il avait ensuite vécu au Brésil avant d'arriver à Épinal pour rejoindre son épouse. Selon le ministère public, il s'agit de "*l'une des plus grandes, si ce n'est la plus grande filière d'immigration de Syriens en France*". Certains de ces candidats à l'exil ont été entendus au cours de l'enquête, et ont confirmé avoir eu recours au réseau de ce trentenaire pour rejoindre la France.

Depuis plusieurs années, la route migratoire vers la France par la porte guyanaise est empruntée par nombre de migrants originaires du Moyen-Orient. Les récits de ces Syriens qui ont traversé la moitié de la terre pour atteindre leur but se ressemblent à peu près tous : exil au Liban, rêve d'Europe, "*peur*" de traverser la mer Méditerranée, longs préparatifs pour aller en Guyane, départ pour le Brésil... Un syrien de 27 ans, passé par Tyr, au Liban, n'a de son côté pas laissé la chance au hasard. "*J'ai étudié la route pendant cinq mois*", expliquait-il en novembre 2020.

La majorité d'entre eux ne voient la Guyane que comme une étape, un tremplin vers la métropole, où, veulent-ils croire, "*des opportunités et une nouvelle vie*" les attendent. Mais beaucoup ayant obtenu le statut de réfugié restent bloqués sur ce bout de terre française en territoire américain, faute de pouvoir se payer un billet d'avion pour la France métropolitaine.

ALENÇON

Douze enfants à la rue, ce n'est pas possible

Mercredi 2 septembre 2026, près de 140 citoyens se sont réunis devant la

préfecture de l'Orne pour s'opposer à l'expulsion de trois familles actuellement logées à Alençon. Ces dernières sont composées de 2 enfants et de 6 adultes. Nous ne pouvons pas accepter l'inacceptable, a répété Dominique Froger, représentant de la Ligue de droits de l'Homme. En l'absence de réponse de la part du préfet, une autre mobilisation est prévue vendredi 4 septembre.

<https://www.ouest-france.fr/monde/migrants/douze-enfants-a-la-rue-ce-nest-pas-possible-140-personnes-contre-lexpulsion-de-trois-familles-a-alencon-7d15c8ca-a6ef-11f1-95a1-d7cb1b3759ac>

DIEPPE

Deux migrants cachés dans des sacs retrouvés au port de Dieppe

Jeudi 27 août 2026, deux Vietnamiens ont été retrouvés recroquevillés dans deux sacs de voyage installés dans le coffre d'une voiture par des agents de sécurité travaillant au port de Dieppe. Les conducteurs, un homme et une femme français originaires de région parisienne, devaient les déposer en Angleterre, d'après les premiers éléments de l'enquête.

Les accusés ont été placés en détention provisoire et déférés en comparution immédiate devant le tribunal correctionnel de Dieppe lundi. La justice leur reproche d'avoir non seulement cherché à conduire illégalement ces deux Vietnamiens en Grande-Bretagne mais aussi de les avoir soumis "*à des conditions incompatibles avec la dignité humaine*".

L'homme a un casier judiciaire chargé (vol, extorsion, trafic de stupéfiants, conduite sans permis, conduite sous stupéfiants, association de malfaiteurs, séquestration) tandis que la femme est inconnue des services de police. "*Je regrette ce que j'ai fait*", affirme le premier. "*Je ne suis pas quelqu'un de mal*", renchérit la deuxième. Selon le ministère public, l'accusé devait toucher 2 500 euros pour ce passage.

À l'issue de l'audience, le procès a été renvoyé au 21 octobre 2026. L'homme, père de deux enfants, est maintenu en détention provisoire. Il risque 20 ans de prison. La femme a été libérée et placée sous contrôle judiciaire et encourt une peine de 10 ans d'emprisonnement.

DUNKERQUE

Une centaine de personnes réunies à Dunkerque et Calais pour rendre hommage à un jeune soudanais, décédé au péage de Setques

Le moment était très solennel, empli de colère et de tristesse.

À Calais et Dunkerque mardi 1er septembre 2026, une centaine de personnes au total se sont réunies pour rendre hommage à, un jeune Soudanais de 22 ans décédé dimanche 30 août après avoir sauté sur un camion depuis le toit d'un péage à Setques pour tenter de rejoindre l'Angleterre.

À Dunkerque devant le Kursaal ils étaient une quarantaine et une soixantaine à Calais, devant le parc Richelieu avec parmi elles, un ami qui connaissait bien le soudanais : "*Il est arrivé en janvier dernier, on se croisait dans la queue pour récupérer de la nourriture, on s'aidait quand quelqu'un avait besoin d'aller à l'hôpital ou avait faim, on était comme une famille*", évoque le jeune homme réservé. Ceux qui ont côtoyé le soudanais

se souviennent d'un jeune gentil, généreux, c'était *"un gentleman, quelqu'un de sage, de bien, qui se comportait en adulte, comme un père"*.

Sur certains visages, les larmes coulent et la parole sort difficilement. Ces rassemblements permettent de rendre un dernier hommage et à chacun d'exprimer sa tristesse ou sa colère *"et montrer aussi que rien ne change, que la liste s'allonge"*, ajoute une bénévole de l'association Salam, qui vient en aide aux migrants. La liste, c'est cette très longue feuille de papier déposée sur le sol que tout le monde observe en silence. Il y a dessus *"tous les noms des personnes décédées à la frontière"*, ajoute la bénévole. 500 noms en 25 ans, *"avec les années ça a changé, il y a eu des Vietnamiens, des Afghans et maintenant ce sont beaucoup de Soudanais, de plus en plus jeunes"*, comme ce soudanais qui n'avait que 22 ans. La bénévole évoque aussi des jeunes migrants *"âgés de 12, 14 ans"*. A la fin de cette commémoration, l'ami du sénégalais et la bénévole se sourient et disent espérer ne plus avoir à revivre ça.

<https://www.ici.fr/hauts-de-france/pas-de-calais-62/calais/une-centaine-de-personnes-reunies-a-dunkerque-et-calais-pour-rendre-hommage-a-moussa-decede-au-peage-de-setques-6357150>

HAUT DE SEINE

Le préfet des Hauts-de-Seine accusé de bloquer les renouvellements des titres de séjour visé par une action en justice

L'association des Avocats pour la Défense des Droits des Étrangers (ADDE) a déposé un recours en justice contre le préfet des Hauts-de-Seine Alexandre Brugère. L'organisation l'accuse d'empêcher la délivrance et le renouvellement des titres de séjour dans le département et, ainsi, de ne pas remplir la mission de service public qui lui est confiée.

C'est un problème majeur en France et particulièrement en Ile-de-France : un nombre croissant d'étrangers ayant droit au séjour en France se retrouvent en situation irrégulière en raison de l'engorgement des préfectures et des labyrinthes administratifs qui leur sont imposés. Dans les Hauts-de-Seine, le problème est tel que l'association des Avocats pour la Défense des Droits des Etrangers (ADDE) a décidé de déposer, début juillet 2026, une action de groupe en cessation de manquement devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise contre le préfet du département.

Cette procédure, transposée du droit européen il y a un peu plus d'un an, permet à un groupe de personnes de demander à l'État de faire cesser des dysfonctionnements systématiques sans avoir à caractériser chaque cas.

Le recours de l'ADDE vise quatre manquements en particulier : l'impossibilité d'obtenir un rendez-vous en préfecture, des délais de traitement déraisonnables, le défaut de délivrance des récépissés et l'impossibilité d'entrer en contact avec l'administration préfectorale.

"Nous n'avons pas visé tous les dysfonctionnements subis dans les Hauts-de-Seine, on s'est concentré sur les cas dans lesquels les usagers ont un droit au séjour. Donc soit pour une première délivrance de plein droit, soit pour un renouvellement de titre et en dehors du contentieux ANEF. On est vraiment sur un problème d'accès physique au service public", détaille une avocate spécialiste du droit des étrangers et coprésidente de l'ADDE.

Or, dans le département des Hauts-de-Seine, l'absence de rendez-vous en

préfecture empêche les étrangers de renouveler en temps et en heure leur titre de séjour et les expose à un risque de se trouver en situation irrégulière. *"Ce qu'on demande aux gens, c'est de déposer leur demande de renouvellement de titre de séjour entre deux et quatre mois avant l'expiration de leur titre. Or, il y a certaines démarches où on leur dit qu'avant même d'avoir le rendez-vous, il va falloir patienter cinq, six, voire huit mois. Ça n'a pas de sens"*, déplore l'avocate.

Pour ADDE, la mauvaise gestion de la délivrance et du renouvellement des titres de séjour par la préfecture des Hauts-de-Seine démontre *"que le préfet ne priorise pas la bonne marche du service public"*. *"Il a des priorités qui sont autres. Par exemple, d'augmenter le nombre de mesures d'éloignement, parfois d'ailleurs, en prenant des mesures dont ils savent pertinemment qu'elles ne vont probablement pas prospérer puisque le tribunal administratif va les annuler"*, déplore-t-elle. Pour que la situation s'améliore, l'ADDE demande dans son recours à l'État de faire cesser les manquements de la préfecture dans un délai de six mois. *"On a demandé que ce soit assorti d'une astreinte de 300 000 € par mois de retard, et qu'un tiers indépendant soit chargé du suivi mensuel de l'exécution, comme le Défenseur des droits par exemple"*.

Interrogé sur le recours qui le vise, le préfet *"assume de mener une politique d'extrême fermeté en matière de régularisation des personnes en situation irrégulière"*. *"Pour autant, nous régularisons énormément ceux qui doivent l'être"*, ajoute le préfet.

Mais pour la coprésidente de l'ADDE, les régularisations sont un autre sujet. *"On ne lui a rien demandé sur la régularisation. Là, l'objet de cette action, c'est de dire vous avez une mission de service public et vous ne l'assurez pas"*, dénonce l'avocate.

Pour étayer son accusation, l'ADDE s'est notamment servie des données du Conseil d'État qui permettent de consulter la plupart des décisions rendues par les juridictions administratives. L'association a comparé celles du tribunal de Cergy avec celles de Bobigny, en Seine-Saint-Denis. Et ces chiffres révèlent que la préfecture de Seine-Saint-Denis - pourtant bien connue pour être une administration en difficulté – fait mieux en termes d'accès aux titres de séjour de plein droit que les Hauts-de-Seine.

"On avait aussi les captures d'écran du site 'Démarche numérique' sur lesquelles les usagers prennent les rendez-vous, et qui affichait lui-même les délais".

Interrogé sur la lenteur des services de la préfecture pour renouveler les récépissés, le cabinet du préfet estime que les usagers tardent parfois à compléter leurs dossiers et avance l'existence de *"vérifications sécuritaires nécessitant un examen approfondi en coopération avec d'autres services"*.

LOIRE-ATLANTIQUE

Le RN s'attaque à nouveau à une subvention accordée à SOS Méditerranée

Dans la décision de la commission permanente, datée du 2 juillet 2026, le conseil départemental de Loire-Atlantique a accordé une subvention de 50 000 € à l'ONG SOS Méditerranée pour son action de sauvetage des migrants en Méditerranée. Le RN dénonce une aide publique *« scandaleuse »* à une association *« promouvant l'immigration clandestine »*.

Le Rassemblement national de Loire-Atlantique a annoncé, mercredi 2 septembre 2206, avoir engagé, à nouveau, une action en justice contre cette subvention attribuée à l'organisation non gouvernementale SOS Méditerranée. Le responsable

départemental du parti d'extrême droite, saisit le tribunal administratif de Nantes pour faire annuler la délibération du conseil départemental de Loire-Atlantique.

<https://www.ouest-france.fr/monde/migrants/en-loire-atlantique-le-rn-sattaque-a-nouveau-a-une-subvention-accordee-a-sos-mediterranee-e06dcba8-a77a-11f1-95a1-d7cb1b3759ac>

MAYOTTE

Les Comores dénoncent "une condescendance insupportable" après la volonté de la France de conditionner l'aide au développement

Pour le ministre comorien des Affaires étrangères, pas question pour Moroni d'accepter l'expulsion de Comoriens depuis Mayotte, considérée comme partie intégrante de son territoire conformément au droit international. Une position également défendue par le Comité Maore, organisation de la société civile qui défend le retour de Mayotte au sein de l'Union des Comores.

"La différence entre nous, Comoriens et les Africains de l'Est, c'est que nous, on est chez nous. Les Comoriens sont chez eux, ils habitent chez l'habitant, ils sont mariés là-bas et puis il y a des alliances qui existent depuis des siècles", affirme le président du Comité Maore.

Au-delà du contentieux territorial, l'ancien ministre comorien des Affaires étrangères, dénonce l'utilisation de l'aide au développement française comme moyen de pression sur Moroni. *"Encore une fois, la France se sert de Mayotte comme d'un point d'ajustement de sa politique intérieure. Ce n'est pas cette France que nous aurions aimée voir. Nous aimerions voir cette diplomatie française de Talleyrand, Richelieu, Mazarin et Couve de Murville, mais pas cette diplomatie de chantage permanent. Cela n'honore pas la France."*

À Moroni, les autorités renvoient également Paris à la reconstruction de Mayotte. Le ministre rappelle que quatre milliards d'euros sont prévus pour reconstruire l'île après le passage du cyclone Chido. Près de deux ans après la catastrophe, les autorités comoriennes estiment que cette reconstruction reste largement inachevée.

Le Premier ministre annonce une "militarisation" de la lutte contre l'immigration clandestine

En déplacement à Mayotte pour accélérer la reconstruction de l'archipel un an et demi après le passage du cyclone Chido, le Premier ministre s'est d'abord penché à son arrivée mercredi 26 août 2026 sur la lutte contre l'immigration. Il a présidé sur la base navale de Dzaoudzi une réunion de l'état-major opérationnel chargé de contrer les arrivées illégales, qui cristallisent la colère des Mahorais.

Une fraction importante des 323 000 habitants de l'archipel recensés par l'Insee au 1er janvier 2026 sont de nationalité étrangère : cela représentait même près de la moitié de la population en 2017. Ces demandeurs d'asile viennent majoritairement des Comores voisines, mais avec une arrivée croissante de la région de l'Afrique des Grands Lacs (République démocratique du Congo, Rwanda, Burundi...).

Le premier ministre, entouré de six ministres dont ceux de la Défense et de l'Intérieur, a ainsi annoncé une *"militarisation"* de la lutte contre l'immigration

clandestine, avec un recours aux drones et à des ballons captifs pour mieux surveiller les côtes, ainsi que davantage de navires intercepteurs (de neuf en 2026 à 13 en 2028). *"La présence militaire en mer atteindra près de 191 jours cette année"*, a indiqué le chef du gouvernement. *"Il ne s'agit plus seulement d'intercepter les embarcations aperçues, mais de détecter plus tôt, suivre plus longtemps et intervenir avant qu'elles n'atteignent les côtes"*, a-t-il déclaré. *"Notre objectif : faire disparaître les angles morts autour de l'île."* Le chef du gouvernement a aussi annoncé le déploiement d'un détachement de la Légion étrangère sur l'îlot M'tsamboro, zone du nord-ouest de l'archipel la plus proche d'Anjouan, l'île des Comores d'où arrivent une grande partie des bateaux de migrants.

S'il s'est félicité des *"résultats solides"* liés à l'augmentation du nombre de décisions d'éloignement - 16 500 au cours du premier semestre 2026 contre 23 000 pour l'ensemble de 2025 - il a reconnu que *"les filières s'adaptent, mutant et bénéficient parfois de complicités locales"*.

Le Premier ministre a également affirmé que Paris allait conditionner l'aide publique au développement pour les Comores et sept pays africains à une meilleure collaboration dans la lutte contre l'immigration clandestine vers Mayotte. Pour ces huit pays (Comores, Burundi, Tanzanie, République démocratique du Congo, Rwanda, Somalie et Kenya), *"on va créer quelques nouveaux critères de bonus-malus, c'est-à-dire la capacité à bien collaborer dans la lutte contre les passeurs, la délivrance de laissez-passer consulaires, la capacité de reprendre les étrangers en situation irrégulière"*.

En 2024, cette aide publique au développement atteignait 300 millions d'euros. *"Tout ce qui est de l'aide humanitaire directe aux populations, y compris dans les théâtres de guerre, on ne remet pas en cause"*, a cependant assuré le Premier ministre. Il a demandé au ministère des Affaires étrangères de faire des propositions en vue de les mettre en œuvre dès 2026 et de manière plus structurelle en 2027. Il est normal de donner plus *"à un pays qui se donne du mal pour répondre à nos attentes en matière migratoire"* plutôt qu'à *"un pays qui est parfois sourd ou peut être trop léger avec ce que nous attendons"*, a-t-il justifié.

Mais cette proposition ne semble pas faire l'unanimité à Mayotte. La conditionnalité de l'aide au développement existe *"déjà dans les accords de 2019 avec les Comores"* qui est le *"principal"* pourvoyeur de migrants, a affirmé à la sortie du conseil départemental, une députée, en regrettant l'absence de réponse du Premier ministre à la demande des élus de démanteler le camp de Tsoundzou, où vivent dans la précarité plus d'un millier de demandeurs d'asile.

À son arrivée à Mayotte mercredi, le Premier ministre a été accueilli par quelques dizaines de manifestants réclamant une hausse des salaires visant à compenser la cherté de la vie. L'intersyndicale sera reçue jeudi matin par un de ses conseillers.

"Un an et demi après Chido, la reconstruction doit désormais accélérer. Les Mahorais attendent des résultats", a affirmé Sébastien Lecornu assurant vouloir *"lever les blocages et donner à chaque projet un responsable, une date et un résultat vérifiable"*. Il reconnaît des *"difficultés persistantes"* dans de nombreux domaines, comme l'accès à l'eau et aux soins, et des *"retards"* notamment dans la construction et rénovation des écoles. Il promet de *"sortir de terre"* les projets prévus par la loi d'août 2025 visant à réparer les dégâts provoqués par le cyclone du 14 décembre 2024, qui a fait au moins 40 morts et détruit de nombreuses habitations. Quelque quatre milliards d'euros de crédits sont prévus dans cette loi assortie d'une stratégie quinquennale 2026-2031, mais 12% seulement des engagements votés et délégués en 2026 ont été dépensés, selon le

gouvernement.

Les candidats à la présidentielle de 2027 ont commencé à se presser sur ce territoire de tradition musulmane où le RN a obtenu 59% des suffrages au second tour de l'élection présidentielle de 2022. Elle sera encore la favorite dans l'archipel au printemps prochain. L'ex-Premier ministre Edouard Philippe, candidat à la présidentielle issu du parti Horizons, venu à Mayotte la semaine dernière, a multiplié les propositions visant à "*fermer les vannes de l'immigration*", et s'est attiré des critiques de la gauche. Le candidat du parti Les Républicains Bruno Retailleau est lui venu avant les élections municipales de mars pour dénoncer un État "*qui ne répond plus aux urgences*" sur l'insécurité et la "*pression migratoire*".

Le Premier ministre a promis de revenir dans l'archipel début 2027 et d'installer d'ici là un "*comité de suivi*" interministériel.

PARIS

“Ne nous trompons pas de coupable”, pourquoi un préfet de police ne devrait pas dire ça

Le 13 août 2026, le préfet de police a publié un post sur X dont la violence pose un précédent inédit. Sans les nommer, l'un des plus hauts fonctionnaires de l'État s'attaque à Utopia 56 et aux représentants en grève du Samusocial de Paris, soit à celles et ceux qui se mobilisent quotidiennement, jour et nuit, pour lutter contre le sans-abrisme et accompagner les personnes qui en sont victimes.

Dans ce tweet, le préfet de police, dans le cadre de l'exercice de ses fonctions et en dehors de tout devoir de neutralité, se permet d'accuser les associations d'être les « *coupables* » du sans-abrisme en France.

Le préfet efface entièrement la violence de l'expulsion traumatisante menée par ses forces de l'ordre ce matin-là : pas un mot sur les 48 fourgons de CRS, ni sur les centaines d'agents des forces de l'ordre mobilisés pour forcer l'entrée du parvis du Samu social et nasser les familles sans-abri qui l'occupaient depuis plus d'un mois.

« *Posture dogmatique* », « *fausse philanthropie* », « *lâcheté* », « *coupable* » : avait-on déjà vu de la part d'un représentant de l'État, une communication d'une telle violence envers des associations ?

Le préfet de police sait parfaitement que l'association Utopia 56 est reconnaissable derrière ce tweet : il s'en est déjà pris à nous début juillet suite à une expulsion que nous documentons. Il sait qu'en maintenant l'apparence de l'anonymat, en parlant de "*représentants associatifs*", il évite d'être poursuivi pour diffamation. Mais les propos sont réels et inscrits noir sur blanc.

Le préfet se place en position de moralisateur, désignant des coupables politiques qui profiteraient soi-disant du sans-abrisme. Une accusation aberrante, en particulier lorsqu'elle vise une association qui ne reçoit aucune subvention publique et qui se bat quotidiennement pour le respect des droits de toutes et tous.

Dans sa communication, la préfecture ne dit rien des contrôles qu'elle réalise régulièrement, un harcèlement mené jusqu'au sein de l'occupation. Des contrôles d'identité aléatoires (mais pas tant finalement) qui visent surtout à effrayer et traquer les personnes. Elle nourrit au contraire les fantasmes de l'extrême-droite sur des associations

qui « *entretenaient* » elles-mêmes le sans-abrisme, un fantasme sans le moindre fondement matériel.

La préfecture ne dit rien, enfin, de la réalité des « *sas* » régionaux, ces soi-disant « *propositions* ». Elle affirme que « *toutes* » les personnes présentes ont reçu une proposition d'hébergement, alors que l'écrasante majorité n'a eu le choix qu'entre un hébergement de trois semaines loin de toute attache, ou le retour à l'errance. Le préfet défend ainsi ces « *sas* » que la Cour des comptes elle-même dénonce comme opaques, et comme aggravant la situation du sans-abrisme dans les régions où ils sont implantés.

Il oublie surtout de mentionner que c'est l'État lui-même, par la préfecture de région Île-de-France, qui fabrique des sans-papiers et des sans-abri, par ses politiques austéritaires et racistes.

Notre action, et la lutte de ces dernières semaines aux côtés des familles et femmes seules, répondent à une situation créée par le démantèlement méthodique de l'action sociale par l'État qui détruit petit à petit l'inconditionnalité du droit à l'hébergement d'urgence.

En expulsant des familles en pleine canicule, en remettant à la rue des personnes sans aucune solution de relogement, en supprimant, encore, des places d'hébergement d'urgence, l'État entretient la précarité et le sans-abrisme en France et laisse à la rue des milliers de femmes, d'hommes et d'enfants, alors que des solutions existent. Encore faut-il souhaiter les mettre en place.

Le préfet déshumanise enfin complètement les « *personnes concernées* », en leur ôtant toute capacité de réflexion et d'agir par elles-mêmes. Il est pourtant parfaitement logique que des familles qui luttent depuis un mois pour un hébergement local, qui ont scolarisé leurs enfants et engagé un suivi socio-administratif et médical en Île-de-France, refusent d'être délocalisées sans aucune garantie de pérennité. Quelle opinion Monsieur le préfet a-t-il donc des capacités de raisonnement des personnes exilées et sans-abri, pour les croire à ce point manipulables ?

L'État, à travers la préfecture, joue un jeu particulièrement dangereux. À un an des élections présidentielles, il désigne des coupables à sa place, pour mieux masquer les résultats de sa propre politique de remises à la rue, de contrôle, et de tri des êtres humains selon leur statut administratif et leur nationalité. Pour rappel, c'est ce même État qui a fait doubler le nombre de personnes sans abri en dix ans (plus de 350 000 personnes sans-abri en 2025 selon la Fondation pour le Logement des Défavorisés).

Il alimente dans le même temps les discours de préférence nationale défendus par l'extrême-droite et nourrit la xénophobie ambiante qui ne cesse de grandir et de se normaliser.

Cette communication est profondément dangereuse et indigne.

<https://utopia56.org/un-prefet-de-police-ne-devrait-pas-dire-ca/>

Un camion avec 58 migrants entassés à l'intérieur découvert à Paris

Il était minuit passé lorsque des policiers parisiens ont découvert, dans la nuit du mardi 25 au mercredi 26 août 2026, pas moins de 58 personnes migrantes entassées dans un camion, dans le 18^e arrondissement de Paris.

Des enfants se trouvaient parmi le groupe, retrouvé lors du contrôle de ce

véhicule alors stationné dans une impasse. Le chauffeur était absent lors du contrôle. *"Une enquête a été ouverte, à l'initiative de l'Office de lutte contre le trafic illicite de migrants (Oltim), du chef d'aide à l'entrée, à la circulation, ou au séjour irréguliers d'un étranger en France en bande organisée"*, a précisé le parquet de Paris. Le dossier a été confié à l'antenne parisienne de l'Oltim. Celle-ci devra établir si *"le camion devait les acheminer à un point déterminé dans le cadre d'une filière organisée"*.

Le véhicule appartient, d'après les premiers éléments de l'enquête, à une société domiciliée en Seine-et-Marne, a fait savoir le parquet.

Parmi les 58 personnes, les femmes, enfants et ceux porteurs d'un récépissé de demande de statut de réfugié ont été laissés libres. Les 26 personnes restantes, sans titre de séjour, ont été placées en retenue administrative.

Si elles sont beaucoup plus rares que les traversées de la Manche par canots, les tentatives illégales de passage en Angleterre par camion n'ont pas totalement disparu. Surtout, les réseaux de passeurs utilisent régulièrement des camions pour acheminer les exilés vers le littoral, depuis la région parisienne et les départements alentours, voire depuis les pays voisins comme la Belgique. Ces derniers rejoignent alors les campements informels, puis tentent la traversée maritime, également très risquée.

POITOU

Inquiétudes face aux refus des demandes de parcours de sortie de la prostitution

Le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) de la Vienne vient de partager un communiqué pour dénoncer les refus d'attribution des parcours de sortie de la prostitution. Le CIDFF des Deux-Sèvres constate aussi des refus récents.

"C'est honteux, je suis dans une colère folle." Les mots de l'ancienne députée de la Vienne, sont à l'image du sentiment qui soulève tout le bureau du CIDFF de la Vienne depuis quelques semaines. L'organisme a partagé un communiqué de presse lundi 24 août 2026 pour dénoncer le rejet de deux demandes d'entrée dans le Parcours de sortie de la prostitution (PSP). C'est la Commission départementale de lutte contre la prostitution, la traite des êtres humains et le proxénétisme, réunie le 22 juin 2026, qui a émis deux rejets. Selon les membres du bureau du CIDFF de Vienne, ces avis négatifs, qui concernent majoritairement des femmes immigrées, ne sont motivés par aucune raison valable.

C'est incompréhensible pour l'ancienne députée, qui est justement à l'initiative de cette loi de 2016 créant ce droit au parcours de sortie de la prostitution. Elle évoque l'hypothèse d'un refus motivé par une position politique : *"Peut-être qu'il y a actuellement un tour de vis sur les migrants et que le gouvernement a demandé qu'il y ait le plus d'éloignements possible de migrants. Ce qui est parfaitement hypocrite"*.

"Un préfet lui-même, d'un autre département, n'a pas admis une personne au PSP en me disant qu'elle avait une obligation de quitter le territoire. Je lui ai dit qu'une OQTF n'était pas un motif de refus. Puis, je lui ai demandé ce qu'il allait faire maintenant. Allait-il la prendre par la main pour la faire monter dans un avion et la ramener dans son pays d'origine ? Il m'a répondu qu'il n'allait rien faire. C'est-à-dire qu'on va l'envoyer dans un autre département. C'est ça l'hypocrisie ! On est actuellement en train de se refiler les migrants", observe-t-elle.

Elle, qui fait actuellement partie du bureau du CIDFF de la Vienne, a suivi

l'évolution des demandes de parcours de sortie de la prostitution dans la Vienne : "Il y avait 100% d'acceptation, on est passé à 50%, et aujourd'hui on est à 0% !".

La préfecture de la Vienne explique que les deux derniers dossiers ont été refusés pour plusieurs raisons. Notamment, pour des discordances entre les faits relatés à l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) sur leur situation dans leur pays d'origine et ceux exposés au CIDFF. Elle indique que tous les éléments produits dans les dossiers sur les parcours des intéressées sont fondés uniquement sur leurs déclarations. Elle rappelle les situations administratives de ces deux personnes : toutes deux déboutées du droit d'asile et sous obligation de quitter le territoire français (OQTF). Par ailleurs, elles sont arrivées depuis moins d'un an à Poitiers alors qu'elles étaient antérieurement dans d'autres régions.

Dans les Deux-Sèvres aussi, cette évolution inquiète la directrice, observe : *"Les dernières décisions ne nous mettent pas en confiance sur un avenir positif"*. Le CIDFF a présenté cinq dossiers depuis 2023 et quatre ont été refusés.

RENNES

Mobilisation à Rennes contre l'expulsion d'une famille géorgienne

« Merci pour votre soutien, merci d'être là. » Vers 9 h, des parents d'élèves du collège des Hautes-Ourmes et de l'école Élise-et-Célestin-Freinet du Blosne, se rassemblent devant le tribunal administratif à Rennes. C'est ce vendredi 4 septembre 2026 que le tribunal doit examiner la contestation d'obligation de quitter le territoire dont fait l'objet d'une géorgienne de 31 ans et de ses deux enfants de 11 et 12 ans.

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/honte-et-colere-ils-se-mobilisent-a-rennes-contre-l'expulsion-d'une-famille-georgienne-01f44c12-a838-11f1-a3f7-c4f38a0eaa1c>

Des jeunes auraient aimé faire leur rentrée à Rennes

Mardi 1^{er} septembre 2026, les lycéens ont fait leur rentrée. Mais pas une jeune fille de 15 ans, qui est arrivée en février 2026 à Rennes, après avoir fui la Guinée et un cadre familial violent. Début mars, le conseil départemental lui notifie sa fin de prise en charge, estimant que sa minorité n'est pas établie. Elle entame alors un recours devant le tribunal pour enfants. En parallèle, elle continue à suivre des cours. Notamment des cours de mathématique et de français, avec l'association Le Préau 35, raconte-t-elle, dans un français parfaitement maîtrisé. L'association Le Préau 35 réfléchit à ouvrir un lycée dédié.

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/on-na-rien-a-faire-de-nos-journees-ces-jeunes-auraient-aime-faire-leur-rentree-a-rennes-879e1c66-a5eb-11f1-95a1-d7cb1b3759ac>

TOURS

Une centaine de manifestants contre l'expulsion des occupants de la MIP

Plus d'une centaine de personnes se sont réunies samedi 29 août 2026, place Jean-Jaurès à Tours, en soutien aux 70 occupants de la Maison internationale populaire (MIP), dont 18 enfants. Cela fait 16 mois que femmes, hommes et enfants, occupent une partie des casernes Beaumont, ce que conteste la Société d'équipement de Touraine, la SET, propriétaire des lieux.

Les occupants ont l'obligation de quitter les lieux d'ici le 1^{er} septembre 2026. Après cette date, ils seront expulsables. Une issue qui inquiète les occupants du site, dont certains sont venus manifester ce samedi.

Un homme de 25 ans, est arrivé à Tours il y a trois semaines indique : *"J'ai trouvé une mission intérimaire, dans le secteur du bâtiment". "J'ai besoin d'un endroit pour me reposer après mon travail et vu que j'ai du mal à trouver un logement, c'est pourquoi j'ai décidé d'aller squatter à la MIP. C'est un lieu où je me sens bien, où je me sens en sécurité comparé à la rue".* Pancarte à la main, il manifeste car l'expulsion l'inquiète. *"Tout s'est écroulé pour moi"*, indique-t-il car il n'a pas digéré la décision de justice rendue par le tribunal de Tours. *"Si l'État peut nous laisser rester là-bas, en attendant qu'on trouve quelque chose." J'ai fait des demandes pour trouver un logement, mais tout le monde sait que c'est très compliqué ici."* Mon cas n'est pas le plus inquiétant. *"Nous, les hommes, on peut se débrouiller à la rue, mais les femmes, les enfants, ils ne peuvent pas dormir à la rue, c'est impossible."*

Dans le cortège, il y a aussi des anciens de la MIP, comme cette jeune fille de 17 ans, restée un an là-bas et qui a depuis trouvé une solution d'hébergement plus pérenne. *"On s'inquiète pour eux, glisse la jeune femme venue avec sa mère, on est là pour supporter nos amis."*

Des manifestants qui demandent aux autorités de temporiser en attendant l'ouverture du nouveau centre d'hébergement à Tours, Beausite, prévue en novembre. Les bénévoles de la MIP *"savent que la mairie suit la situation de près"*, précise l'une d'eux qui ajoute *"que le temps presse"*. *"Psychologiquement, ça va être difficile, là il y a la rentrée scolaire avec les enfants, et là si elle retourne à la rue, ça va être très dur"*.

"Cette décision de justice est une déception, une inquiétude, et évidemment un choc psychologique pour tous", explique un occupant de la MIP, consultant dans le secteur économique à Tours, Il n'a pour l'heure aucune solution pour se loger, une expulsion le mettrait *"en difficulté"*.

"Mais on reste quand même confiant, ajoute-t-il, parce qu'il y a la décision de la justice, mais il y a aussi son application qui n'est pas automatique. Peut-être que s'il y a une plus forte mobilisation, cela va obliger les autorités politiques et judiciaires à temporiser, le temps qu'on trouve une solution à Beausite. Ou alors que les autorités elles-mêmes trouvent d'autres solutions de relogement pour tout le monde, dans la dignité. L'hypothèse qu'on soit expulsés au 1^{er} septembre, moi je refuse de l'envisager. Je pense que le maire, Emmanuel Denis, je le vois mal laisser faire, j'ai confiance en lui, je pense qu'il fera quelque chose", conclut-il.

De son côté, la ville de Tours a indiqué cette semaine avoir *"toujours refusé les expulsions sans relogement"*. *"Nous œuvrons dans les prochains jours en consultant les services préfectoraux sur les solutions envisagées et en mobilisant tous les acteurs susceptibles d'apporter leur aide dans cette situation inquiétante"*, précise la municipalité.

<https://www.ici.fr/centre-val-de-loire/indre-et-loire-37/tours/tout-s-est-ecroule-pour-moi-a-tours-une-centaine-de-manifestants-contre-l-expulsion-des-occupants-de-la-mip-2246606>

YVELINES

19 exilés ont été découverts enfermés dans un camion frigorifique

Près du péage à Saint-Arnoult-en-Yvelines, sur l'autoroute A10, dans l'après-

midi du mardi 25 août, 19 exilés (dont 7 enfants) ont été découverts enfermés dans un camion frigorifique. Les gendarmes ont été alertés suite à l'appel de l'un des occupants, qui a prévenu les secours alors qu'il se trouvait entassé à l'intérieur. Les exilés seraient originaires d'Iran et d'Irak. Tous auraient embarqué sans que le chauffeur n'en soit informé. Or, il s'agit de conditions de transport particulièrement dangereuses, notamment en raison des températures qui régnaient dans le véhicule.

MANCHE

TRAVERSEES VERS LE ROYAUME-UNI : FRONTEx DEPLOIE POUR LA PREMIERE FOIS DES NAVIRES EUROPEENS DANS LA MANCHE

Frontex, l'agence européenne de gardes-frontières et de garde-côtes va envoyer des bateaux dans la Manche et en mer du Nord pour participer aux opérations de recherche et de sauvetage des migrants, ont annoncé vendredi 4 septembre 2026 des responsables, juste après la rencontre entre les dirigeants français et britanniques consacrée à la question migratoire.

Les autorités rappellent qu'*"au regard des défis posés par la crise migratoire qui sévit depuis 2018 (...) les navires déployés sous mandat Frontex opéreront au sein du dispositif de sauvetage permanent déployé en Manche mer du Nord, coordonné par le Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) Gris-Nez, sous l'autorité du préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord"*. Les bateaux déployés prochainement ne participeront donc pas à des opérations d'interception en mer.

Concrètement, Frontex enverra deux navires espagnols (le "Duque de Ahumada" puis le "Rio Segura") de septembre à octobre, puis un navire lituanien jusqu'en janvier 2027, afin de se joindre aux patrouilles françaises. *"Ces déploiements mettent en lumière l'engagement de Frontex à contribuer activement à la sécurité des frontières maritimes de l'Union européenne"*. Le Duque de Ahumada *"a commencé à opérer au large des côtes françaises cette semaine. Il sera remplacé fin septembre par le Río Segura"*.

"Les navires contribueront à donner aux autorités françaises une image plus complète de ce qui se passe en mer. Ils détecteront (...) les 'small boats' transmettant des informations précises en temps réel aux autorités", écrit encore l'agence européenne. *"Frontex aide les autorités nationales à surveiller le littoral et les eaux entre la France, la Belgique et le Royaume-Uni."*

Un migrant meurt en tentant de sauter dans un camion en route vers l'Angleterre

Dans la nuit de samedi 29 à dimanche 30 août 2026, "un homme de 22 ans d'origine soudanaise, candidat à l'exil, a chuté du haut du toit du péage situé sur la commune de Setques", a expliqué le parquet de Saint-Omer. L'homme a été transporté dans un état grave et *"avec pronostic vital engagé"* à l'hôpital de Lille, où il est *"décédé dimanche dans l'après-midi"*. D'après des images de vidéosurveillance, il *"avait tenté de sauter sur le toit*

d'un camion, sans y parvenir; tombant sur la route à l'arrière du véhicule", a ajouté le parquet. Une autre personne présente au même endroit avait quelques instants auparavant "réussi à sauter" sur le toit de ce véhicule, a indiqué cette source.

Une enquête a été ouverte pour recherche des causes de la mort. Mais les éléments de vidéosurveillance "*permettant de conclure à un accident*", elle a été classée sans suite, et le corps de la victime restitué à ses proches, selon le parquet.

Le nombre d'arrivées au Royaume-Uni a chuté à son niveau le plus bas en sept ans, a annoncé lundi le gouvernement britannique, saluant le succès de son accord de coopération avec la France.

Selon l'agence de presse britannique PA, 102 "small boats" ont traversé la Manche entre juin et août, le chiffre le plus bas depuis 2019, année où 57 bateaux avaient parcouru ce bras de mer. Au total, 7 371 migrants sont parvenus à atteindre l'Angleterre à bord de canots ces trois derniers mois. Et sur l'ensemble de l'année 2026, les arrivées au Royaume-Uni enregistrent une baisse de 23%, avec 33 000 personnes ayant réussi la périlleuse traversée de la Manche.

Un exilé retrouvé mort à bord d'un "small boat" au large de Calais

Un exilé est décédé en pleine mer, au large de Calais, vendredi 28 août dans la matinée. Les secours venaient en aide à plus de 70 de migrants de nationalités somalienne, afghane et sri-lankaise, entassés dans un "small boat". Au cours de cette opération, ils ont découvert un corps inanimé : celui d'un homme. Il est en arrêt cardio-respiratoire. Malgré un massage cardiaque et la mobilisation d'un hélicoptère, le médecin constate le décès. L'âge et la nationalité de la victimes sont inconnus pour le moment, tout comme les circonstances de ce drame qui restent à établir. Trois autres personnes, un homme et deux femmes présentaient des blessures. L'une d'entre elles, dans un état grave, a été héliportée à l'hôpital de Boulogne-sur-Mer.

Une enquête a été ouverte par le parquet de Boulogne-sur-Mer pour les chefs d'homicide et de blessures involontaires aggravées. Les chefs d'aide au séjour et à la circulation en bande organisée de nature à exposer à un risque de mort et d'association de malfaiteurs ont également été retenus. L'enquête a été confiée à l'Office de lutte contre le trafic illicite de migrants. Les autres exilés à bord du "small boat" en question, environ 40 migrants, ont poursuivi leur traversée vers l'Angleterre. Puis, ils ont finalement été pris en charge par des sauveteurs britanniques.

Avec ce nouveau décès, au moins 16 personnes sont décédées (soit moins de 1 pour mille) lors de tentatives de traversées de la Manche depuis le début de l'année. Et depuis le 1er janvier, 16.391 personnes ont rejoint clandestinement la Grande-Bretagne par la mer, selon les chiffres officiels des autorités britanniques.

<https://www.ici.fr/hauts-de-france/pas-de-calais-62/calais/manche-un-exile-a-ete-retrouve-mort-a-bord-d-un-small-boat-au-large-de-calais-1997411>

Les familles de deux migrants morts dans la Manche réclament la restitution de leurs corps

Une centaine de personnes se sont réunies lundi 31 août 2026 devant le palais de justice de Dunkerque, dans le nord de la France, pour demander la restitution à leurs familles des corps d'un Afghan et d'un Soudanais morts dans la Manche. "*Nous avons fourni tous les détails nécessaires à la gendarmerie maritime, au juge*", (ses documents d'identité et prélèvement d'ADN) a assuré le cousin de l'Afghan de 32 ans, l'un des deux

migrants décédés en avril 2026. Qui qui a fait le déplacement depuis son domicile, situé dans l'ouest de Londres, pour participer à la manifestation, exprime sa colère. *"Nous ne devrions pas avoir à nous battre pour pouvoir lui dire adieu". "Nous sommes très mécontents du système judiciaire français. Notre famille attend le corps ...pour pouvoir lui offrir une dernière demeure."* La famille de l'afghan, de confession sikh, espère pouvoir rapidement récupérer son corps pour procéder à sa crémation. Dans cette religion, *"donner les 'rites finaux' est un devoir. Mon cousin a été privé de ces rites finaux, c'est un péché"*

"On veut juste organiser des funérailles", a aussi dit, lors de la mobilisation, le cousin d'un Soudanais disparu depuis avril qui a transmis récemment de demande d'asile de son cousin, son passeport et une photographie prise de son vivant . Pour les deux hommes, il ne fait aucun doute que leurs cousins sont décédés le 1er avril au large de Gravelines, à quelques kilomètres de Dunkerque, face à l'Angleterre.

La procureure de Dunkerque, a expliqué que *"le travail de police technique et scientifique, afin de comparer les profils ADN, est toujours en cours, de prochaines échéances opérationnelles à ce sujet étant fixées dans les prochains jours"*. Elle assure que *"l'autorité judiciaire est parfaitement consciente de l'importance de procéder le plus rapidement possible à cette identification"*.

MEDITERRANEE

14 exilés tunisiens morts ou disparus après un naufrage

Dans la nuit du vendredi 21 au samedi 22 août 2026 a eu lieu le naufrage d'une embarcation qui faisait route vers l'île italienne de Lampedusa, avec à son bord 15 exilés tunisiens. Une première personne avait été secourue peu après le drame. deux personnes étant toujours portées disparues.

"Les opérations de recherche ont permis de repêcher trois corps hier et neuf aujourd'hui, portant le total à 12", a indiqué dimanche la Garde nationale dans un communiqué, précisant que les recherches se poursuivaient pour retrouver les deux autres passagers. Parmi les personnes présentes sur l'embarcation, 14 étaient originaires de Ben Guardane et une de Zarzis, deux villes situées sur la côte sud-est de la Tunisie.

Une famille de Ben Guardane a notamment rapporté avoir perdu six jeunes âgés de 18 à 25 ans dans le naufrage, le septième membre de la famille *"ayant survécu après avoir dérivé pendant 48 heures en mer avant d'être secouru"*.

Dans la ville de Ben Guardane, plusieurs habitants, personnalités politiques et militants des droits humains ont manifesté samedi soir et dimanche après l'annonce du naufrage, conduisant à des affrontements avec les forces de l'ordre. Les manifestants ont appelé les autorités à décréter une journée de deuil national et à enquêter sur les causes du drame. Tous pointent du doigt la détresse de la jeunesse tunisienne face à la crise économique et au chômage.

La migration irrégulière *"n'est pas seulement un problème de sécurité, mais aussi le résultat d'une économie qui n'offre pas d'espoir, engendrant chômage, marginalisation et manque de perspectives"*, a souligné le Forum démocratique pour le travail et les libertés, parti d'opposition social-démocrate. Les manifestants ont également dénoncé des politiques migratoires européennes strictes qui poussent les migrants à tenter

des traversées irrégulières de la Méditerranée, par des voies toujours plus longues et dangereuses. *"Jusqu'à quand la Tunisie va-t-elle perdre le meilleur de sa jeunesse ? La Tunisie paye le prix de politiques européennes inhumaines et injustes"*, a réagi le président de l'Observatoire tunisien des droits de l'homme.

En 2023, le pays a signé un accord avec l'Union européenne (UE), concernant la lutte contre l'immigration irrégulière. Cet accord, soutenu par le gouvernement italien d'extrême droite, visait à renforcer la capacité de la Tunisie à empêcher les embarcations de quitter ses côtes. Mais cette politique est jugée responsable de plus grandes prises de risques lors des traversées. *"Plus on met la pression pour empêcher les départs, plus on crée des conditions idéales pour les passeurs. Ils peuvent imposer des départs hasardeux, voire désastreux aux migrants"*, a expliqué un chercheur du CNRS, spécialiste des migrations maritimes. En effet, le nombre de morts explose en Méditerranée. Plus de 1 730 personnes y ont trouvé la mort depuis le début de l'année 2026, contre 1 242 à la même période en 2025, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Parmi elles, au moins 914 sont mortes en en Méditerranée centrale.

Louise Michel

Le navire humanitaire Louise Michel visé par des tirs des garde-côtes libyens

Mercredi 26 août 2026, le navire humanitaire Louise Michel a été pris pour cible par des tirs provenant des garde-côtes libyens. La scène a été filmée par le Seabird 3, l'avion de surveillance en Méditerranée opéré par les ONG Sea-Watch et Humanitarian Pilots Initiative (HPI).

La porte-parole de Sea-Watch a détaillé le déroulé de cet incident qui aurait pu virer au drame pour les humanitaires. *"Le 26 août, l'équipage du Seabird 3 a reçu un signal de détresse à 16h22 [UTC, soit 18h22 heure française d'été] concernant une embarcation gonflable en difficulté. Les personnes ont donné la localisation du bateau mais n'ont pas indiqué qui elles étaient"*, se souvient la porte-parole.

Le Seabird 3 s'est alors dirigé vers la localisation donnée, de même que le Louise Michel qui se trouvait non loin. *"Le Seabird est arrivé avant le Louise Michel qui est plus lent. Notre équipe a repéré l'embarcation sur laquelle se trouvaient environ 40 personnes qui n'avaient pas de gilets de sauvetage"*. Les exilés à bord de ce bateau en mauvaise posture font alors des gestes en direction de l'avion pour être sûrs qu'ils sont vus. À ce moment-là, le Seabird 3 remarque qu'un bateau rapide approche à grande vitesse de l'embarcation de migrants.

"C'était un patrouilleur des garde-côtes libyens. Ils avaient déjà à leur bord 13 personnes d'une précédente interception. Peu de temps après, le Louise Michel est arrivé sur zone. Les Libyens ont ordonné à l'équipage de partir et ils ont ouvert le feu dans leur direction". Alors que le bateau des Libyens approche, deux exilés se retrouvent à l'eau sans qu'il soit exactement possible de dire s'ils sont tombés ou ont sauté dans l'eau. *"Parfois les gens tombent à l'eau car ils sont pris de panique ou bien parce que le bateau est instable mais il arrive aussi que des personnes décident de sauter"*. Finalement, ces deux personnes sont récupérées par les Libyens et renvoyées en Libye avec les autres passagers de l'embarcation gonflable.

Ces attaques sont même devenues fréquentes en Méditerranée centrale. En mai dernier, le Sea Watch 5 avait été pris pour cible par des garde-côtes libyens alors qu'il venait

de porter secours à 90 personnes. *"Nous avons eu peur pour la vie des membres de l'équipage"*, avait alors réagi Sea-Watch. *"Quant aux exilés, ces personnes venaient d'un pays où elles étaient confrontées à l'esclavage, aux mauvais traitements et à toutes sortes de violences. Pour elles, être prises pour cible par les mêmes personnes que celles qui avaient commis ces exactions a dû être terrifiant"*. *"La violence des milices libyennes contre les personnes en fuite et les navires de sauvetage s'intensifie"*, alertait déjà en septembre 2025 la responsable des opérations du Sea Watch 5.

Les ONG humanitaires qui œuvrent en Méditerranée y ont aussi un rôle d'observateurs. Elles sont régulièrement témoins de faits impliquants de graves mises en danger des personnes migrantes.

Dernier exemple en date, le 30 août, l'avion de surveillance en Méditerranée de l'agence européenne Frontex, l'Eagle 6, a émis un message concernant un bateau avec environ 80 personnes à son bord. *"Le navire de l'ONG Solidaire a répondu et s'est dirigé vers l'embarcation mais, là encore, les Libyens ont été plus rapides. Et l'Eagle 6 a alors coordonné l'interception avec les Libyens plutôt qu'avec Solidaire alors qu'ils étaient aussi sur place"*. Cette coopération étroite entre Frontex et les garde-côtes libyens ne date pas d'hier non plus. Elle avait été mise en lumière en 2024 par une enquête de l'hebdomadaire allemand Der Spiegel.

Dans une lettre du directeur de Frontex au Parlement européen, divulguée par Der Spiegel, Hans Leijtens reconnaissait lui-même que l'agence européenne avait envoyé *"environ 2 200 mails entre 2021 et 2023 aux centres de coordination de sauvetage libyen, afin de lui transmettre la position de canots de migrants en détresse en Méditerranée"*. Et ce, en dépit de la violence des garde-côtes libyens envers les exilés et de la torture qui les attend dans les centres de détention en Libye.

Pour rappel, ce soutien de Frontex aux Libyens n'est pas illégal. L'Union européenne (UE) et Tripoli sont liés par plusieurs accords stratégiques et financier en mer Méditerranée depuis de nombreuses années. Notamment l'accord conclu en 2017 entre la Libye et l'Italie sur la lutte contre l'immigration irrégulière en Méditerranée, aujourd'hui soutenu et financé par Bruxelles.

L'Ocean Viking

Une embarcation surchargée, secourues dans la zone maltaise.

Le matin du 17 août 2026, les équipes à bord de l'Ocean Viking ont secouru 55 personnes, dont 8 femmes et 9 enfants, qui se trouvaient à bord d'une embarcation pneumatique surchargée et en détresse dans la zone de recherche et de sauvetage maltaise. L'alerte avait été relayée par l'avion EAGLE 6 de Frontex. Après trois jours passés en mer, les personnes secourues sont désormais prises en charge par notre équipe. La plupart sont originaires du Soudan, qui est toujours ravagé par la guerre.

Les 55 personnes qui ont été secourues ont débarqué hier 22 août 2026 en fin de journée à Ortona, sur la côte adriatique italienne. Parmi elles, un enfant de 11 mois, a apporté un vrai souffle de joie et d'espoir en faisant ses tout premiers pas à bord de l'Ocean Viking. Cette jolie parenthèse ne nous fait cependant pas oublier qu'aucun enfant ne devrait avoir à effectuer ce type de voyage. Sa famille a dû quitter le Mali, où elle faisait face à la montée de la violence terroriste. Nous lui souhaitons et à sa famille ainsi qu'à toutes les personnes secourues qu'elles puissent accéder à une vie sûre

UNION EUROPÉENNE

"HUBS RETOUR" : 5 PAYS EUROPEENS PRETS A ENVOYER DES 2027 DANS DES PAYS TIERS DES MIGRANTS DEBOUTES DE L'ASILE

C'est un pas de plus vers l'expulsion hors Union européenne (UE) des demandeurs d'asile déboutés. Le Danemark, la Grèce, l'Autriche, l'Allemagne et les Pays-Bas ont annoncé, vendredi 4 septembre 2026, lors d'une réunion à Copenhague leur intention de négocier un accord avec un pays tiers en dehors de l'UE autour du 1er janvier 2027 pour y envoyer des migrants déboutés de l'asile.

"Vers le Nouvel An, nous espérons être parvenus à un accord de principe avec un pays partenaire situé en dehors de l'Union européenne" pour l'installation d'un "hub de retour", a déclaré le ministre danois des Migrations, dont le pays est prêt à renvoyer des migrants déboutés dès l'année prochaine.

Concrètement, ces "hubs retour" sont assimilables à des centres de rétention ou de transit situés hors du sol européen. Les Vingt-sept pourront y envoyer des migrants déboutés du droit d'asile qui ne peuvent pas être expulsés directement vers leur pays d'origine.

Les cinq pays ont assuré que ce modèle contribuerait à rendre le système migratoire plus *"humain"*. D'après ses principes-cadres, il *"sera également un outil pour briser le modèle économique de cyniques passeurs de migrants qui exploitent des personnes vulnérables risquant leur vie lors de voyages périlleux vers l'Europe"*.

Ces centres de retour ne sont pas des *"camps"*, a assuré le ministre danois. *"Il s'agit d'offrir une nouvelle chance aux migrants en situation irrégulière qui ne peuvent pas retourner aujourd'hui dans leur pays d'origine et qui n'ont aucun fondement juridique pour rester dans notre pays"*.

Aucune mention du pays pressenti n'a été faite pendant la conférence de presse. Mais à son arrivée à la réunion, le ministre grec des Migrations et de l'Asile, avait indiqué que *"des discussions ont déjà eu lieu avec différents pays hors UE, qui en sont à un stade avancé"*, sans plus de précisions. *"L'objectif du programme est qu'en 2027, le centre de retours soit mis en service dans un pays en dehors de l'Union européenne"*.

Pour l'instant, l'Ouganda et surtout le Rwanda sont considérés comme des destinations possibles. Le gouvernement rwandais a affirmé en août que des *« discussions préliminaires »* étaient en cours avec des États européens pour que le pays serve de lieu de transit à des migrants expulsés d'Europe.

Un précédent gouvernement danois avait engagé des négociations directes avec ce pays avant d'y renoncer pour trouver une solution européenne. *"Lorsque nous avons*

lancé ce débat, il n'était pas partagé par tout le monde. On s'en est moqué, on disait que c'était totalement irréaliste, et on affirmait aussi que c'était en conflit direct avec toutes les obligations internationales qui sont les nôtres", "Et aujourd'hui, nous en sommes là", s'est-il félicité.

Depuis plusieurs années, le Rwanda dispose du centre de transit de Gashora. Il accueille les migrants évacués de Libye dans le cadre d'un programme onusien appelé "*Mécanisme de transit d'urgence*" (ETM). Mis en place par le Haut-commissariat aux réfugiés des Nations unies (HCR) en 2019, ce programme vise à évacuer les publics vulnérables des centres de détention libyens, de les installer dans le centre rwandais, puis de les transférer dans un pays occidental – où leur dossier d'asile est accepté.

Ce n'est pas la première fois que Kigali se prépare à accueillir potentiellement des migrants expulsés d'Europe. Un accord d'externalisation de l'asile avait déjà été conclu entre le pays africain et le Royaume-Uni en 2022. Mais face à de nombreuses contestations judiciaires, il avait rapidement tourné au fiasco puis avait été abandonné par le gouvernement de Keir Starmer.

Le Parlement européen a approuvé en juin un règlement sur les retours de migrants déboutés du droit, incluant la possibilité pour ses pays membres de conclure des accords afin d'installer des centres de rétention hors des frontières de l'Union. La mise en place de ce "*règlement retour*" suscite des inquiétudes de défenseurs des droits humains.

Le Conseil de l'Europe, une institution qui ne fait pas partie de l'UE et qui promeut les droits de l'Homme, la démocratie et l'État de droit sur l'ensemble du continent, a déclaré en juillet 2026 que les centres de retour et autres dispositifs de ce type présentaient des "*risques considérables en matière de droits de l'Homme*".

Vendredi, quelques heures avant la réunion des cinq ministres européens, le Picum (Plateforme pour la coopération internationale sur les sans-papiers) a réitéré ses critiques. "*Envoyer des personnes dans des centres d'expulsion situés hors de l'UE revient à arracher des enfants, des adultes et des familles à la vie qu'ils ont bâtie en Europe, pour les soumettre à une détention prolongée dans des lieux qui leur sont inconnus. Dans ces endroits, il sera difficile, voire impossible, de surveiller sérieusement ce qui s'y passe – et encore plus d'empêcher d'éventuels transferts en chaîne vers des pays où ces personnes pourraient être exposées à la violence ou à la mort*", a déploré la directrice de cette coalition d'ONG.

LES ENFANTS MIGRANTS : CONTROLES, MAIS PAS PROTEGES PEUVENT ETRE RETENUS JUSQU'A SEPT JOURS

Depuis le 12 juin 2026, date de sa mise en application, le pacte européen sur la migration et l'asile autorise des pratiques révoltantes. Parmi les nombreuses mesures attentatoires aux droits fondamentaux entérinées par ce texte qui sont entrées en application en France comme dans le reste de l'Union européenne, celles qui concernent les plus jeunes sont en totale contradiction avec l'intérêt supérieur de l'enfant. Pourtant, la France a déjà été condamnée à trois reprises par le Comité des droits de l'enfant de l'ONU pour son manque de protection envers les mineurs isolés.

Désormais, toute personne arrivant de manière irrégulière à une frontière extérieure de l'Union européenne - y compris les enfants, accompagnés de leur famille ou seuls - pourra être retenue jusqu'à sept jours avant d'être autorisée à entrer sur le territoire (alors qu'elle s'y trouve déjà en réalité). Les conséquences de cet enfermement sur la santé physique et psychologique des enfants sont préoccupantes au plus haut point.

Voilà des années que les associations dénoncent les conditions indignes dans lesquelles les personnes peuvent être maintenues lorsqu'elles sont privées de liberté le long de leur parcours migratoires : difficultés d'accès aux soins, aux interprètes ou aux avocats, locaux insalubres, absence d'accès à l'extérieur, surpopulation, etc. Déjà indignes pour une personne adulte, elles sont intolérables pour un enfant en quête de protection.

Le fichage biométrique marque un tournant dans la surveillance des enfants. Jusqu'à présent, la prise de données biométriques (empreintes, photos...) concernait les personnes âgées de 14 ans et plus, et était destinée à compléter les dossiers de demande d'asile. Avec la mise en œuvre du pacte sur la migration et l'asile en juin 2026, les enfants de 6 ans pourront être fichés pour venir alimenter un vaste fichier européen de contrôle des personnes étrangères.

Empreintes digitales, photographies, informations sur leurs parcours, procédures engagées et décisions prises... Les données recueillies pourront être conservées pendant des années, même si ces démarches aboutissent à une mesure de protection ou à un titre de séjour.

Ce fichage systématique porte atteinte au droit du respect de la vie privée et stigmatise davantage les enfants exilés. La Convention internationale des droits de l'enfant est claire : l'intérêt supérieur de l'enfant doit primer dans toutes les décisions qui le concernent. Pourtant, la France, comme l'Europe, a choisi une autre voie : celle du contrôle avant la protection.

Des enfants restent des enfants, quelle que soit leur origine, leur nationalité ou leur situation.

lacimade@lacimade.org

ALLEMAGNE

Elections régionales en Allemagne : l'extrême droite aux portes du pouvoir en Saxe-Anhalt

Une victoire de l'extrême droite se profile aux élections régionales de dimanche 6 septembre 2026. Dans les sondages, le parti Alternative pour l'Allemagne (AfD), anti-immigration, islamophobe et pro-russe, recueille près de 40 % des intentions de vote. De nombreuses personnes issues de l'immigration s'apprêtent à faire leurs valises, alors que l'AfD promet une "*offensive d'expulsion et de remigration*".

Pour un cardiologue d'origine syrienne exerçant à Quedlinburg, une petite ville aux 23 000 habitants, la perspective d'une victoire électorale de l'AfD fait craindre une intensification du sentiment anti-étrangers. Ce Syrien arrivé en Allemagne en 2014 a depuis acquis la nationalité allemande. Il estime entretenir de bonnes relations avec ses patients et le milieu médical allemand. Il observe toutefois une hostilité dans l'espace public,

notamment envers les filles et femmes de sa famille qui portent le voile. *"Il y a des patients qui arrivent à 3 heures du matin avec une crise cardiaque. Je parviens à les aider à surmonter cette crise aiguë"*, raconte le cardiologue. *"Après coup, ils sont très reconnaissants lorsqu'ils se rendent compte qu'un étranger les a aidés"*. *"Mais dans la rue, ils ne savent pas que je suis cardiologue"*, poursuit-il. *"Ils pensent que je ne suis qu'un étranger qui vit au crochet de la ville. C'est pourquoi ils disent qu'ils ne veulent pas de quelqu'un comme moi ici. Il est là, le problème."*

En Saxe-Anhalt, depuis 2023, l'antenne régionale de l'AfD est classée comme un mouvement *"extrémiste de droite confirmé"* par les services de renseignement allemands. Le Conseil des réfugiés de Saxe-Anhalt souligne que de nombreux résidents d'origine étrangère sont déjà confrontés à l'exclusion sociale et au racisme.

Dans son programme électoral local, l'AfD s'est engagée, entre autres, à supprimer le droit d'asile, estimant que l'entrée sur le territoire allemand n'est possible que via un pays tiers sûr.

En matière de migration, le parti veut aussi :

- Retirer les titres de séjour aux étrangers ayant fait l'objet de condamnations pénales
- Ne plus considérer les Ukrainiens comme des réfugiés de guerre et leur refuser les prestations sociales
- Supprimer l'asile religieux (quand une personne prouve qu'elle est persécutée en raison de son appartenance religieuse)
- Obliger les réfugiés à travailler dans le traitement des déchets et le nettoyage des espaces publics
- Réexaminer les naturalisations
- Se servir des prisons pour incarcérer les étrangers voués à être expulsés

L'étoile montante du parti et candidat de l'AfD au poste de ministre-président du Land, s'est engagé à expulser tous les étrangers en situation irrégulière *"dès la première minute"* de son mandat. Le 29 août lors d'un meeting de campagne, Ulrich il a insisté sur le fait que son parti souhaitait expulser *"les personnes qui se trouvent ici illégalement et qui sont tenues de quitter le pays"*, tandis que *"l'immigration régulière, fondée sur des critères stricts, [...] ne poserait pas de problème"*.

La campagne électorale a accentué les divisions au sein de la société, affirme le candidat du parti des Verts. Il est arrivé en Allemagne depuis la Syrie en 1996 alors qu'il était adolescent. Lors d'un récent déplacement dans la ville de Halle, il raconte avoir reçu un accueil mitigé : *"Il y a des gens qui veulent nous parler et qui ont des questions, mais il y en a aussi qui passent à côté de nous en nous lançant des insultes ou en nous criant dessus"*. Il affirme ainsi que lui et son équipe ont dû prendre des précautions et redoubler de vigilance pendant la campagne, en veillant par exemple à ne jamais se retrouver seuls.

Un immigré afghan de 24 ans travaillant dans un magasin d'informatique à Magdebourg, la capitale de Saxe-Anhalt, partage ces inquiétudes. *"Je me demande si je pourrai continuer à vivre comme je le fais aujourd'hui : c'est une question et une crainte qui me hantent en permanence"*. Dans son entourage, nombre de personnes ont déjà quitté le Land, en redoutant que leur stabilité péniblement acquise ne *"parte soudainement en fumée"*. Récemment, quelque 150 restaurants, petites épiceries, salons de coiffure et d'autres commerces tenus par des personnes immigrées à Magdebourg ont temporairement

fermé leurs portes pendant cinq heures en signe de protestation.

Les économistes et les responsables locaux craignent par ailleurs que le programme anti-immigrés de l'AfD n'affaiblisse encore plus l'économie de la Saxe-Anhalt. Le Land a vu sa population diminuer de près de 25 % depuis la réunification allemande en 1990, entraînant une pénurie de main d'œuvre encore plus importante que dans d'autres parties du pays.

Le candidat du parti conservateur CDU (le parti du chancelier Friedrich Merz), souligne que le Land ne compte actuellement qu'un nouveau travailleur entrant pour deux départs à la retraite. C'est un déficit que les habitants vivant déjà dans la région ne pourront à eux seuls combler.

L'AfD propose de remédier à cette crise démographique à travers des "*primes à la naissance*" pour les parents allemands et des mesures incitatives pour les citoyens vivant à l'étranger. Reste que les entreprises, qui peinent à recruter, ont besoin de personnel qualifié dès à présent.

"La Saxe-Anhalt a clairement du mal à trouver de jeunes talents", observe le patron d'un magasin d'informatique. Selon lui, *"des personnes hautement qualifiées issues de l'immigration pourraient tout à fait combler ces lacunes"*.

Une nouvelle étude de l'Institut allemand d'économie souligne le rôle vital des travailleurs étrangers dans l'est de l'Allemagne, qui reste globalement moins développée que les régions de l'ouest du pays, plus de 35 ans après la réunification. L'étude montre ainsi que les salariés n'ayant pas la nationalité allemande ont contribué à une création de richesse de plus de 68 milliards d'euros dans la région en 2025, un chiffre qui grimpe à plus de 92 milliards d'euros si l'on tient compte de retombées économiques plus larges.

Alors que la région est confrontée à une diminution de la main-d'œuvre due au vieillissement de la population et au départ d'immigrés issus d'autres pays membres de l'Union européenne, l'étude voit l'arrivée de l'extrême droite comme un danger pour la prospérité de ces régions de l'est, ainsi que pour les services essentiels. Des expulsions massives auraient notamment des conséquences sur le secteur de la santé, où une importante partie du personnel médical et infirmier est née à l'étranger.

D'après une récente enquête menée par la plateforme d'information sur la migration : Migration Media Service, plus d'un médecin sur quatre dans les hôpitaux de Saxe-Anhalt n'a pas la nationalité allemande. Et si l'on considère l'ensemble des établissements de santé, la proportion de médecins nés à l'étranger en Saxe-Anhalt s'élève à près de 19 %. La région se situe ainsi au-dessus de la moyenne nationale : dans toute l'Allemagne, près d'un médecin sur six n'est pas de nationalité allemande, comme l'avait montré une enquête du Migration Media Service réalisée en mai 2026. *"Sans nos collègues d'origine étrangère hautement qualifiés, nous ne pourrions pas fonctionner"*, explique le directeur de la clinique de Quedlinburg. *"Je serais obligé de fermer l'hôpital"*.

La dépendance vis-à-vis des professionnels de santé étrangers est particulièrement marquée dans les zones rurales. Dans l'arrondissement d'Altmarkkreis Salzwedel, par exemple, les 67 médecins étrangers représentent 29 % des effectifs. *"Dans beaucoup d'endroits, une couverture complète ne pourrait plus être assurée sans les collègues étrangers"*, affirme l'Ordre des médecins de Saxe-Anhalt. La plupart des médecins étrangers du Land sont originaires d'Azerbaïdjan, d'Ukraine, de Russie, de Roumanie et de Syrie, le pays d'origine d'un cardiologue. Et même si ce dernier souhaite rester, il n'exclut plus l'option de partir. *"Ma famille et moi avons un passeport allemand,*

je peux donc aller travailler n'importe où", rappelle-t-il. "Si j'ai l'impression que la haine se répand ici, alors c'est fini, je m'en vais."

Une étude publiée fin août par le Centre allemand de recherche sur l'intégration et la migration (DeZIM) révèle un désintérêt croissant pour la politique parmi les électeurs issus de l'immigration. Ce désenchantement est particulièrement marqué chez les personnes ayant des racines en Turquie, au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Afghanistan et au Pakistan. Par exemple, la proportion de ces électeurs qui se disent prêts à voter pour l'union des conservateurs (CDU/CSU) a chuté de 67 % à 50 % en seulement un an, tandis que le soutien aux sociaux-démocrates (SPD) est passé de 71 % à 60 %. D'autres études antérieures confirment également cette perte de confiance dans les partis politiques traditionnels parmi les électeurs issus de l'immigration.

Lors d'une conférence de presse du DeZIM, un chercheur à l'université Humboldt de Berlin, a expliqué que même des personnes issues de l'immigration sont susceptibles de voter pour l'AfD, afin d'exprimer leur frustration et leur colère. Celui qui dirige l'organisation de la Communauté turque en Allemagne, explique que parmi les migrants, le sentiment de ne pas être représentés en Allemagne s'est considérablement renforcé ces dernières années. Actuellement, alors que plus d'un quart de la population totale est issue de l'immigration, c'est le cas de seulement 12 % des députés, note le Migration Media Service. De plus, moins de la moitié des personnes issues de l'immigration ont eu le droit de voter lors des élections fédérales de l'année dernière.

Le représentant des turcs dit ne pas comprendre le manque d'intérêt des partis traditionnels pour la population immigrée, alors que plus de 7 millions d'électeurs potentiels en Allemagne sont issus de l'immigration. *"Rien qu'en termes de pourcentage, ce potentiel est depuis longtemps le facteur décisif"*. L'étude du DeZIM met également en évidence une divergence marquée dans les attitudes à l'égard de l'AfD. Alors que l'extrême-droite se heurte à un rejet catégorique de la part d'environ 80 % des électeurs ayant des liens avec le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord ou la Turquie, elle convainc nombre d'immigrés originaires des anciens États soviétiques. Parmi eux, près de 45 % affirme pouvoir envisager de voter pour l'AfD. Malgré cette érosion de la confiance, les deux tiers des électeurs issus de l'immigration considèrent le parti de centre-gauche SPD comme l'option la plus viable. L'union CDU/CSU suit en deuxième position.

Pour rappel, la loi allemande stipule que les ressortissants étrangers n'ont pas le droit de vote aux élections fédérales ou régionales.

L'Allemagne a renvoyé 22 criminels afghans vers Kaboul

L'Allemagne a rapatrié le 31 août 2026, par vol charter, 22 Afghans vers leur pays d'origine. Ces hommes, des criminels de sexe masculin, originaires de douze Länder allemands, sont accusés de crimes tels que meurtre, vol et incendie criminel, a précisé une porte-parole du ministère de l'Intérieur.

Ces expulsions coïncident avec la venue de représentants talibans le même jour, pour accélérer les renvois vers l'Afghanistan. Les Taliban, invités sur le sol allemand, ont apporté leur soutien à ces expulsions.

Au total, 250 ressortissants afghans ont été renvoyés en Afghanistan depuis l'entrée en fonction du gouvernement de coalition allemand actuel.

Une délégation talibane attendue à Berlin pour accélérer les expulsions vers l'Afghanistan

Les autorités allemandes ont déclaré lundi 31 août 2026 avoir autorisé la venue en Allemagne de représentants des Taliba, afin de traiter les questions *"techniques"* et accélérer les renvois vers l'Afghanistan.

"Nous avons approuvé l'entrée à court terme d'une équipe de soutien technique", a expliqué un porte-parole du ministère des Affaires étrangères, lors d'une conférence de presse régulière à Berlin. Il a également confirmé que l'objectif affiché était *"d'augmenter le nombre d'expulsions vers l'Afghanistan"*.

La venue de cette délégation concerne *"uniquement"* des détails techniques, a précisé Berlin. *"Ce sont vraiment des techniciens qui veillent à ce que les équipements fonctionnent correctement"*, a expliqué le porte-parole qui a aussi précisé qu'il ne s'agissait pas de *"diplomates accrédités en Allemagne"* et qu'ils quitteraient le pays *"après un court séjour"*.

Le programme de cette visite vise effectivement à finaliser les conditions techniques d'une accélération des expulsions comme le personnel disponible ou les moyens mis à sa disposition. *"Ce sont vraiment des techniciens qui veillent à ce que les équipements fonctionnent correctement"*, a expliqué le porte-parole *"afin de pouvoir, par exemple, imprimer des vignettes sur les passeports"*. *"Il est dans notre intérêt que les représentations afghanes à l'étranger soient en mesure d'assurer des services consulaires pour les quelque 450 000 ressortissants afghans en Allemagne et de contribuer en particulier aux opérations de retour"*.

Des opérations de retour que l'Allemagne veut justement multiplier. Le ministre de l'Intérieur a déclaré que *"ceux qui n'ont pas le droit de séjourner en Allemagne doivent s'attendre à devoir quitter le pays"*, assurant que le gouvernement poursuivrait cette politique *"avec constance"*.

Pour cela, Berlin a notamment revu les critères d'expulsion des Afghans présents sur son territoire. Un décret publié début juillet a levé l'interdiction d'expulsion, auparavant réservée aux criminels et aux personnes dangereuses, a relevé le média allemand Deutsche Welle. Désormais, les critères de sélection des migrants afghans expulsés sont les suivants : *"Homme, adulte, célibataire est légalement tenu de quitter le territoire"*, a déclaré un expert en immigration du SPD (parti social-démocrate).

Ainsi le 28 juillet 2026, l'Allemagne a annoncé avoir, pour la première fois, expulsé un Afghan sans casier judiciaire vers Kaboul. L'homme venait d'épuiser tous ses recours après avoir été débouté de sa demande d'asile.

Cette expulsion a été un tournant significatif dans la politique d'éloignements forcés de l'Allemagne. Et ce alors que les Afghans constituent le plus important groupe de réfugiés en Allemagne, suivis des Syriens.

77 Afghans ont été expulsés par charters depuis le début de l'année. Au total, Berlin a déjà expulsé plus de 200 personnes vers l'Afghanistan depuis la reprise des éloignements forcés vers ce pays en 2024. Et selon Amnesty International, au moins un Afghan expulsé a été tué après son retour dans le pays.

Les organisations de défense des droits humains sont d'ailleurs nombreuses à vivement critiquer les expulsions vers l'Afghanistan, où les talibans appliquent une interprétation rigoriste de la loi islamique, les filles étant notamment privées d'accès à

l'enseignement au-delà de 12 ans, et où de nombreuses restrictions visent spécifiquement les femmes.

Même si les expulsions vers l'Afghanistan restent très controversées depuis la reprise du pouvoir par les Taliban en août 2021, l'Allemagne, avec la Suède ou encore l'Autriche, font bouger les lignes de l'UE sur le sujet. Fin juin 2026, une délégation de responsables talibans a rencontré des membres de la Commission européenne pour discuter du renvoi d'exilés afghans vers leur pays d'origine. Une quinzaine de pays de l'UE ont participé à l'entrevue pour *"donner suite aux discussions techniques qui avaient eu lieu en janvier 2026 à Kaboul, en particulier en ce qui concerne l'identification des rapatriés, la délivrance des documents de voyage et leur retour"*, avait indiqué le porte-parole de la Commission.

Expulsion de 23 Afghans vers Kaboul, un second vol n'incluant pas que des migrants condamnés en justice

Le gouvernement allemand a annoncé, mardi 25 août 2026, que 23 hommes afghans avaient été expulsés d'Allemagne vers Kaboul. Il s'agit du deuxième vol charter vers l'Afghanistan n'incluant pas que des exilés condamnés pour une infraction pénale, selon le gouvernement. Jusqu'ici, les Afghans renvoyés vers Kaboul depuis la reprise des expulsions par l'Allemagne en 2024 avaient tous une condamnation inscrite dans leur casier judiciaire.

Des vidéos montrent le groupe embarquant à l'aéroport de Leipzig avant l'aube, tandis qu'environ 70 manifestants présents dans le terminal brandissaient une banderole portant le slogan *"Stop Deportations - Refugees Welcome"* ("Arrêtez les déportations - Bienvenue aux réfugiés"). Les organisations de défense des droits humains critiquent vivement les expulsions vers l'Afghanistan, où les Taliban appliquent une interprétation rigoriste de la loi islamique, les filles étant notamment privées d'accès à l'enseignement au-delà de 12 ans et de nombreuses restrictions visant spécifiquement les femmes.

Le ministre de l'Intérieur a indiqué mardi que *"la plupart"* des personnes expulsées mardi *"avaient été condamnée[s] pour des infractions graves, notamment des agressions sexuelles et des violences volontaires"*. A partir d'une question sur le nombre d'Afghans expulsés qui avaient été condamnés pour des infractions pénales, le ministère de l'Intérieur n'a pas donné de réponse dans l'immédiat.

Après avoir accueilli un grand nombre de réfugiés et demandeurs d'asile ces dernières années, l'Allemagne a durci sa politique migratoire sous l'impulsion du chancelier conservateur, avec davantage de contrôles aux frontières et d'expulsions. Le ministre de l'Intérieur a déclaré que *"ceux qui n'ont pas le droit de séjourner en Allemagne doivent s'attendre à devoir quitter le pays"*, assurant que le gouvernement poursuivrait cette politique *"avec constance"*.

Le gouvernement allemand ne reconnaît pas officiellement les Taliban, revenus au pouvoir à Kaboul il y a cinq ans, mais il a néanmoins négocié avec eux l'organisation de ces vols d'expulsion. Arrivé au pouvoir l'an dernier, le chancelier espérait qu'un durcissement de la politique migratoire permettrait à son alliance conservatrice CDU/CSU d'endiguer la progression de l'extrême droite. Mais depuis, les conservateurs ont encore reculé dans les sondages, largement devancés désormais par l'Alternative pour l'Allemagne (AfD).

ESPAGNE

Madrid prend des mesures pour accélérer le renvoi des migrants encore présents à Ceuta

Entre 3 500 et 7 000 migrants se trouvent toujours dans l'enclave espagnole, depuis fin juillet 2026, dont des milliers de mineurs isolés, selon les estimations des autorités espagnoles.

Le gouvernement central entend accélérer le renvoi de ces migrants. La priorité est *"le retour et le rapatriement du plus grand nombre de personnes, majeures et mineures, en tenant compte du fait qu'il faut le faire dans le respect de l'ordre juridique et des droits humains"*, a déclaré mardi 25 août le ministre de la Politique territoriale. Pour ce faire, les autorités doivent identifier chaque personne afin de déterminer si elle a droit à l'asile ou, dans le cas contraire, engager le protocole de rapatriement, un processus très lent dénoncé par les autorités locales de Ceuta.

Pour accélérer le processus, le conseil des ministres a approuvé mardi la création d'un *"commandement unique"* pour Ceuta. À sa tête se trouvera le ministre de la Politique territoriale, aux côtés du président de Ceuta, le délégué du gouvernement dans la ville, ainsi que des représentants du Centre national de renseignement. Ce *"commandement unique"* doit permettre que *"les capacités de l'État et celles de toutes les administrations travaillent de manière coordonnée et efficace"*, a précisé la porte-parole du gouvernement. Parallèlement, *"nous continuerons à travailler sur la réponse humanitaire et l'accueil qui doivent être assurés à ceux qui demandent l'asile ou à ceux qui sont des mineurs non accompagnés"* et ne peuvent être renvoyés. De *"nouvelles places d'aide humanitaire (...) seront activées afin de retrouver la normalité à Ceuta"*.

La gestion de cette humanitaire est au cœur de virulents débats entre le gouvernement de gauche et les oppositions de droite et d'extrême droite, lesquelles exigent le renvoi de tous, y compris des mineurs. Il existe un *"ordre et des lois internationales"*, assurant que ceux qui militent pour cette solution *"par populisme ou pour grappiller quelques voix se trompent"*.

Par ailleurs, le conseil des ministres de mardi a également approuvé un avant-projet pour réformer la loi sur les étrangers et aligner le cadre juridique espagnol sur le pacte européen sur la migration, entré en vigueur en juin dernier et qui instaure le filtrage des migrants aux frontières extérieures de l'UE. Concrètement, les demandeurs d'asile arrivés irrégulièrement aux frontières extérieures de l'Union, sans visa ou autorisation de séjour, n'entrent pas directement sur le sol européen. Ils sont placés dans des zones d'attente et les personnes qui ont statistiquement le moins de chances d'obtenir l'asile vont en procédure *"accélérée"*. Le texte du gouvernement espagnol ne vise pas seulement Ceuta, mais aussi les autres lieux d'arrivées en Espagne comme l'autre enclave de Melilla, ou encore les îles Canaries.

Reste que Madrid a déjà mis en application le pacte européen lors d'une première opération. Le 25 juin, un juge de la petite île des Canaries El Hierro a ordonné l'expulsion e85 migrants d'une pirogue composée de 119 personnes, débarqués deux jours plus tôt dans l'archipel espagnol. À leur arrivée à El Hierro, les exilés ont été retenus durant

trois jours dans les locaux de la police pour un premier entretien (raison de leur venue, prise d'empreinte, relevé d'identité...), comme le prévoit la procédure de "filtrage" du pacte asile et migration. Un juge a ensuite autorisé le transfert de 85 personnes, toutes originaires du Sénégal vers un centre de rétention en vue de leur expulsion vers leur pays d'origine.

Le président des Canaries a fait part mi-juillet 2026, lors d'une séance au Parlement, de sa crainte que, lors de la mise en application du pacte européen, les territoires de l'archipel ne deviennent des "îles-prisons". Il s'inquiète que de nombreux migrants restent aux Canaries plusieurs semaines et saturent les centres disponibles. Cette législation européenne, qu'il considère comme le "modèle Meloni", *"ne garantit pas les droits de l'Homme"* et *"engendrera un effet d'accumulation dans les territoires frontaliers"*.

Canaries

Plus de 80 morts, dont un bébé, après une dérive de 27 jours en mer d'une pirogue partie de Gambie

Plus 80 personnes, dont un bébé, ont trouvé la mort à bord d'une embarcation de fortune partie il y a 27 jours de Gambie vers les Canaries. Lors de l'opération de sauvetage, menée par le Salvamento Marítimo, jeudi 3 septembre 2026, seuls 44 survivants ont été comptabilisés. 127 personnes se trouvaient à son bord au moment du départ. La pirogue était à la dérive depuis plusieurs jours. Cinq corps ont été retrouvés dans le bateau, mais les sauveteurs ont été contraints, dans un premier temps, de laisser les dépouilles dans l'embarcation, en raison de l'état agité de la mer.

Une porte-parole de l'ONG espagnole d'aide aux migrants Caminando Fronteras, a de son côté affirmé que 83 migrants étaient morts, dont 3 femmes et un bébé. D'après d'autres informations, encore provisoires, les survivants sont tous des hommes originaires de Gambie et du Mali. Beaucoup présentaient des signes de déshydratation et de désorientation, ainsi que des symptômes liés à l'ingestion d'eau de mer.

La Garde civile a confirmé à l'ONG espagnole Caminando Fronteras que la pirogue portait sur sa coque des inscriptions correspondant à celles d'une embarcation partie le 7 août de Gambie avec 127 personnes à bord, dont quatre femmes et un bébé.

Cette information corrobore les témoignages des survivants, qui ont déclaré à la Croix-Rouge, lors de leur prise en charge sur le quai d'Arguineguín (à Grande Canarie), qu'ils avaient pris la mer en direction des Canaries *"avec plus d'une centaine de personnes"*, dont beaucoup ont péri pendant la traversée.

Plusieurs personnes ont été transportées vers différents hôpitaux en raison de leur état de santé précaire. Des sauveteurs ont raconté qu'à leur arrivée à terre, les survivants se sont effondrés sur la table lorsque la police les faisait s'asseoir pour noter leur nom et leur provenance.

Les drames sont hélas devenus monnaie courante dans l'Atlantique. Depuis une dizaine d'années, la route migratoire au départ des côtes ouest-africaines pour rejoindre les îles Canaries, est devenue l'un des principaux itinéraires empruntés par les migrants subsahariens.

Mais prendre la mer d'aussi loin pour rejoindre l'archipel espagnol - 1 500 km sépare la Gambie des Canaries - implique une très longue traversée de l'Atlantique, et donc

un risque accru de dériver ou de faire naufrage. De plus, les vents violents et les forts courants rendent la traversée très dangereuse.

Ceuta

L'Espagne demande l'aide de Frontex et de l'Agence de l'Union européenne pour l'asile pour gérer les quelque 5 000 migrants restés dans l'enclave

Selon la presse espagnole, l'Espagne a demandé l'aide de Frontex, l'agence européenne de surveillance des frontières, d'Europol, l'agence des polices européennes, et de l'Agence de l'Union européenne pour l'asile (EUAA) pour prendre en charge les migrants restés à Ceuta. Le but est que ces agents viennent *"renforcer le dispositif mis en place pour gérer le tri et le traitement ultérieur des dossiers individuels des immigrants qui se trouvent toujours à Ceuta en situation irrégulière"*. L'EUAA pourra notamment fournir des interprètes et mener des entretiens, en complément des fonctionnaires espagnols.

Le premier ministre est pointé du doigt pour sa gestion de cet afflux. Vendredi 28 août 2026, l'Assemblée de Ceuta a appelé à l'unanimité le gouvernement central à agir *"immédiatement et sans plus attendre"*, arguant que la ville se trouve dans une *"situation extrême, au bord de l'effondrement"*. *"Ceuta a perdu son mode de vie et sa sérénité. Il ne nous reste que peu de temps pour éviter la catastrophe"*, a averti le président de Ceuta.

Le même jour, le ministre espagnol de l'Intérieur a annoncé que la frontière serait renforcée par un ensemble de mesures *"exceptionnelles"* : extension des jetées de Tarajal et de Benzú (zones frontalières du Maroc), installation d'un dispositif permanent de bouées en mer pour empêcher les traversées, surveillance aérienne par drones, utilisation d'embarcations d'intervention légère et de véhicules sous-marins.

Jeudi, le gouvernement avait par ailleurs déjà annoncé la création d'un *"commandement unique"* à Ceuta, qui doit permettre aux différentes administrations de travailler en coordination pour accélérer l'identification des migrants toujours présents dans l'enclave.

Depuis près d'une semaine, des Ceutiens manifestent chaque jour dans la ville pour réclamer le renvoi des migrants arrivés fin juillet. Certaines manifestations ont dégénéré en affrontement avec la police et des affaires d'exilés ont été brûlées par des habitants. Des policiers ont aussi empêché plusieurs tentatives de lynchage de la part de résidents envers les migrants.

Lundi 31 août, le premier ministre a assuré que les services espagnols continuaient d'enquêter sur les causes du brusque afflux de migrants à Ceuta fin juillet 2026. *"Après les 30 et 31 juillet, il y a eu une diffusion de rumeurs et de désinformation, de la part de réseaux sociaux liés aussi bien à la Russie qu'à Israël, et à une internationale d'ultradroite qui utilise toujours la migration non seulement pour attaquer l'Espagne, mais aussi pour attaquer l'Europe et la diviser. Il est évident que si la Russie se met à désinformer sur cette question, ou si Israël désinforme également sur cette question en critiquant le gouvernement espagnol, ce n'est certainement pas parce que la migration en Espagne ou en Europe les préoccupe, mais précisément en raison des positions politiques que nous avons (...) face au génocide à Gaza ou à l'invasion de Poutine en Ukraine"*.

"Le CNI (Centre national du renseignement) a partagé des rapports de situation, tout comme l'a fait la police nationale, mais je peux vous assurer qu'aucune

information ne permettait de mesurer l'ampleur, la gravité de la crise que nous allions subir les 30 et 31 juillet."

Le Premier ministre espagnol accuse Israël et la Russie d'avoir alimenté la désinformation sur l'afflux de migrants

Le Premier ministre espagnol a assuré, lundi 31 août 2026, que l'Espagne continuait "*à enquêter*" sur les causes du brusque afflux de migrants arrivés à Ceuta il y a un mois, fustigeant aussi de "*fausses informations*" diffusées et amplifiées par une "*internationale d'ultradroite*".

Selon le chef du gouvernement, la Russie et Israël ont tous deux diffusé et amplifié des fausses informations concernant l'afflux massif de migrants dans l'enclave espagnole de Ceuta le mois dernier. S'appuyant sur le résultat d'une enquête menée par le service diplomatique de l'Union européenne (UE), il a indiqué qu'il était "*évident*" que Moscou et Tel-Aviv avaient profité de la crise pour mettre en difficulté le gouvernement espagnol en raison de la position de Madrid sur les guerres en Ukraine et au Moyen-Orient. Ces propos ont suscité l'ire du gouvernement israélien, avec lequel les relations sont exécrables depuis plusieurs mois, le ministre des Affaires étrangères dénonçant un "*mensonge éhonté*" du Premier ministre espagnol.

Environ 5 000 migrants sont encore aujourd'hui présents à Ceuta, dont environ 1 200 mineurs non accompagnés, a assuré lundi le premier ministre. Les autorités locales évoquent, elles, 10 000 migrants toujours présents. Deux nouveaux centres d'accueil – avec un nombre total de places est de 1 800 – sont des "*structures d'accueil temporaires qui seront progressivement agrandies au fur et à mesure que les travaux d'aménagement des autres espaces prévus seraient achevés*". Le but principal du transfert "*volontaire*" vers ces centres est d'offrir "*une solution d'hébergement et un lieu d'accueil alternatifs afin qu'ils [les migrants] n'aient plus à passer la nuit dans les rues ou sur la plage*". "*Ce que nous savons à ce jour, c'est qu'un arrêt de la Cour suprême du 8 juillet dernier a été déformé, qu'il a été propagé sur les réseaux sociaux à travers des rumeurs, de la désinformation, mais aussi par des organisations criminelles qui trafiquent des êtres humains*", a-t-il poursuivi.

"*Nous savons également qu'il existe une inégalité structurelle qui fait que la Ville autonome de Ceuta et la Ville autonome de Melilla possèdent probablement les frontières les plus complexes du monde, parce que l'écart d'opportunités, l'écart de revenu par habitant entre un côté et l'autre est considérable*", a-t-il aussi pointé.

Il a par ailleurs exclu toute responsabilité "*d'une manière ou d'une autre*" des autorités marocaines dans la crise : "*Aucun service de renseignement avec lequel le gouvernement espagnol collabore habituellement ne fait apparaître le moindre doute, ou plutôt, quelque doute que ce soit quant à la participation, d'une manière ou d'une autre, des autorités marocaines*".

"*Nous devons être conscients que cette crise ne pourra être résolue que par la coopération, et non par la défiance envers le Maroc*", a-t-il poursuivi, promettant par ailleurs une aide supplémentaire de 168 millions d'euros au territoire de Ceuta pour faire face à la crise et à ses conséquences économiques.

Manifestations, affrontements, caillassage : à Ceuta, la pression ne retombe pas, un mois après l'afflux migratoire

La nuit de mercredi à jeudi 27 août a été marquée par des troubles, un groupe d'au moins "50 à 70" exilés a lancé des pierres et d'autres objets contre un véhicule militaire qui patrouillait, selon un porte-parole de la police à Ceuta. *"Vers 06h/6h30, un véhicule militaire" avec quatre soldats à bord "a été pris dans une embuscade", lorsque "des deux côtés de la route des gens se sont mis à lui jeter des pierres et différents objets".* Encerclés, les militaires ont pris la fuite à pied, poursuivis *"par un grand groupe de personnes"*, et ont demandé le soutien de la police, arrivée sur les lieux dans plusieurs véhicules, ce qui a provoqué la dispersion des migrants. Douze ont pu être arrêtés, tous Marocains, a indiqué le porte-parole, qui a déclaré ignorer *"le but"* qu'ils recherchaient. L'un des militaires a été légèrement blessé par un jet de pierre dans le dos.

Ces incidents interviennent dans un contexte de fortes tensions dans le territoire espagnol, qui compte 80 000 habitants, où demeurent entre 3 500 et 7 000 migrants selon le gouvernement de gauche espagnol, et au moins 10 000 selon les autorités de droite de Ceuta.

En réaction au fait que des milliers de migrants dormaient dehors dans des abris de fortune sur les plages de Ceuta, l'Espagne a ouvert des centres d'accueil pour certaines de ces personnes. Les autorités ont également organisé le transfert de 500 mineurs vers le continent. Mais des milliers de migrants restent à la rue, peinant à accéder à de la nourriture, de l'eau, un abri ou des installations sanitaires, dormant dans des refuges improvisés, sur les plages et errant dans la ville.

Leur présence crée des tensions dans l'enclave. Mercredi soir, une manifestation a rassemblé des milliers de Ceutiens venus dénoncer des problèmes de sécurité et d'hygiène. Elle s'est terminée par des incidents lorsque la police a tiré des gaz lacrymogènes pour empêcher des affrontements avec des migrants campant sur une plage. La police a empêché plusieurs tentatives de lynchage de la part d'habitants envers les migrants.

"Ils ont pris le contrôle des plages, ruiné les commerces et semé la terreur dans les quartiers. Maintenant, ils disent qu'on ne pourra plus faire de sport, et on ne sait même pas si l'année scolaire commencera. Ce n'est pas normal qu'ils s'emparent d'une ville comme ça", a déclaré un fonctionnaire en poste à Ceuta. Ce dernier fait référence à la décision du ministre de réquisitionner les complexes sportifs de Ceuta pour accueillir les migrants à la rue, décision sur laquelle le responsable politique est revenue après un rejet frontal du gouvernement de Ceuta.

La veille de la manifestation, mardi, de premiers débordements avaient déjà eu lieu. Des affrontements ont éclaté entre migrants et forces de l'ordre sur la plage d'El Trampolín, où des migrants s'étaient rassemblés de manière désordonnée pour une distribution de nourriture. Le même jour, une manifestation d'habitants a elle aussi dégénéré lorsque des participants ont tenté d'entrer dans l'hôtel où séjourne le ministre de la Politique territoriale, cible des manifestants.

"La tension dans la ville de Ceuta est très élevée" parce qu'il *"n'y a pas de réponse"* de la part du gouvernement et que *"nous nous sentons abandonnés"*, a déclaré jeudi la conseillère aux Finances de la ville autonome.

Un appel a été lancé "*à la non-violence*", rappelant qu'on pouvait "*descendre dans la rue*" pour manifester, mais "*toujours dans un climat de sérénité, car cette forte crispation ne nous mène nulle part*".

Face aux critiques, le gouvernement a pris ces derniers jours des mesures afin d'accélérer le renvoi des migrants encore présents vers le Maroc, "*dans le respect de l'ordre juridique et des droits humains*". Pour accélérer la procédure, il a instauré un "*commandement unique*" pour Ceuta, confié au ministre de la Politique territoriale, qui a appelé les habitants de Ceuta à "*la compréhension*", en leur rappelant que les autorités devaient identifier chaque migrant pour déterminer s'il a droit à l'asile ou s'il peut être renvoyé.

Le ministère de l'Intérieur a quant à lui annoncé ce jeudi l'envoi de personnel supplémentaire pour identifier les migrants. Les milliers de mineurs non accompagnés présents dans la ville doivent quant à eux bénéficier d'une protection particulière et le gouvernement a approuvé ce jeudi le transfert de 25 millions d'euros supplémentaires pour les accueillir.

"*Les renvois de garçons et de filles (...) doivent se faire dans le respect de la garantie des droits humains (...) et conformément à une procédure juridique très exigeante*", a rappelé la ministre de la Jeunesse et de l'Enfance. Le ministre de la Justice a adressé un "*message de calme, de confiance dans l'Etat (...) aux citoyens de Ceuta*". "*Nous travaillons sans relâche afin de rétablir la normalité dans la ville autonome*", a-t-il déclaré.

Trois semaines après l'afflux dans l'enclave, les premiers corps de migrants enterrés au cimetière de la ville

Depuis vendredi 21 août 2026, 60 corps ont été inhumés selon les rites religieux, dans le cimetière musulman de Sidi Embarek. Ces enterrements interviennent plus de trois semaines après l'afflux sans précédent de migrants dans l'enclave espagnole.

D'après Madrid, 82 décès ont été décomptés côté espagnol, et 14 autres confirmés côté marocain. À ce jour, seuls six exilés ont pu être identifiés, tous des hommes marocains. Environ 95% des 60 personnes inhumées n'ont pas encore été identifiées. Chaque tombe a été marquée d'une pierre numérotée au cas où le corps serait réclamé et rapatrié.

D'après le chef de la division de la police judiciaire, le faible nombre d'identifications s'explique en grande partie par la difficulté pour les proches marocains de se rendre légalement à Ceuta afin de fournir des échantillons d'ADN dans un bureau mis en place par les autorités espagnoles près de la frontière. Chaque cadavre possède son propre dossier comprenant tous les éléments permettant de faciliter son identification (ADN, cicatrices, tatouages...) et le lieu de sa sépulture.

L'Association marocaine pour les droits de l'Homme (AMDH) a demandé de suspendre ces inhumations et de mettre tout en œuvre pour permettre l'identification des cadavres et leur rapatriement au Maroc. L'AMDH a envoyé un courrier aux autorités marocaines afin de demander aux responsables de Ceuta d'"*empêcher tout enterrement et de prolonger les délais nécessaires à l'identification des corps*". "*Le droit des familles de connaître le sort de leur proche, d'identifier les dépouilles, de les rapatrier et de les enterrer dignement constituent un droit humain fondamental qui ne devrait être entravé par aucune considération administrative ou procédurale*", insiste l'association qui a qualifié les

enterrements à Ceuta de "*nouvelle tragédie humaine*".

D'après un porte-parole de la municipalité de Ceuta, l'Espagne a terminé les formalités nécessaires au rapatriement des corps mais le Maroc ne les a toujours pas validées. Des proches désespérés de migrants disparus réclament des informations sur les réseaux sociaux et font pression sur les responsables à la frontière. Contactées, les autorités marocaines n'ont pas répondu aux allégations selon lesquelles Rabat bloquerait le rapatriement des corps de migrants déjà identifiés.

GRECE

Crète

En deux jours, plusieurs centaines de migrants débarquent

Mercredi 26 août 2026, à l'aube, 218 migrants répartis sur trois embarcations ont été secourus. Les bateaux ont été repérés par des drones de Frontex au large de la ville de Ierapetra, ont précisé les garde-côtes grecs. Ils comptaient respectivement 71, 70 et 77 personnes à leur bord.

La veille, mardi, 124 personnes avaient rejoint les côtes de la Crète à bord de trois embarcations distinctes. Selon les garde-côtes grecs, les bateaux se trouvaient au sud du port de Kali Limenes. Au moins quatre femmes et six enfants se trouvaient parmi les migrants. Tous ont été récupérés en bonne santé.

Près de 200 migrants secourus en deux jours au large de la Crète

Au moins 131 personnes qui ont été secourues vendredi 21 août 2026 au cours de deux opérations de sauvetage, près de l'île de Gavdos. Lors d'une première opération, *"un véhicule aérien sans pilote de Frontex a repéré une embarcation transportant 43 ressortissants étrangers à environ 20 milles nautiques au sud de Gavdos. Les personnes à bord ont été secourues par un navire de Frontex et acheminées vers le port de Paleochora"*, en Crète. Une deuxième opération a suivi avec deux autres embarcations transportant au total quelque 88 étrangers. *"Un navire de la force européenne a été là aussi mobilisé et les migrants secourus et acheminés vers Paleochora"*

Samedi, c'est *"un pétrolier de passage, sous la coordination du Centre conjoint de coordination de sauvetage (JRCC), a localisé et secouru environ 33 étrangers à bord d'une petite embarcation"*, au sud de l'île de Gavdos

Le ministère grec des Migrations a indiqué que les personnes arrivées en Crète devaient être transférées *"de manière strictement proportionnée"* vers des centres d'accueil sur les îles de Lesbos et Samos, en mer Égée. *"Il n'y aura aucune charge supplémentaire pour les îles concernées"*, a voulu rassurer le ministère, face aux inquiétudes des autorités locales des deux îles, soulignant que ce transfert *"s'effectue exclusivement"* pour les besoins *"d'identification, de screening et de contrôle"* des demandeurs d'asile avant leur possible transfert vers d'autres structures en Grèce continentale.

Malgré ces assurances, une réunion à huis clos s'est tenue dimanche 23 août à Mytilène, chef-lieu de Lesbos, sous l'égide du maire de l'île. Au total, près de 200 demandeurs d'asile sont attendus à Lesbos, et 200 sur l'île voisine de Samos.

Depuis plus d'un an, la Crète et l'îlot de Gavdos, en face des côtes libyennes, sont devenues la principale porte d'entrée des demandeurs d'asile en Grèce. C'est vers ces

territoires que se dirigent les bateaux qui quittent l'est de la Libye par la route dite de Tobrouk.

"Graves incidents" dans un centre d'accueil du Nord de la Grèce

De "graves incidents" ont éclaté dans la nuit de samedi 22 à dimanche 2 août 2026 dans ce centre d'accueil temporaire pour demandeurs d'asile de Sintiki, fermé et gardé, situé à Serrès au nord de la Crète, *"lorsqu'un groupe d'étrangers a attaqué des policiers à coups de pierres et a tenté de s'enfuir"*. Quatorze personnes ont été arrêtées et cinq étrangers ont été blessés, a indiqué le ministère de la Protection du citoyen. *"Un groupe d'individus a jeté des pierres sur les forces de police, causant des dégâts dans l'établissement. Ils ont également coupé la clôture en grillage et 41 personnes se sont échappées"*, dont 17 ont pu être ensuite arrêtées, a expliqué le ministère. *"D'importants dégâts ont été constatés"* et *"une aile entière du bâtiment a été détruite"*, selon la radio-télévision, qui a évoqué des incidents à *"l'intensité inédite"* ayant nécessité l'envoi en renfort d'un peloton de police anti-émeute depuis Thessalonique.

Fervent défenseur d'une stricte politique migratoire, le ministre s'est félicité récemment de la baisse de plus de 35% du nombre de demandeurs d'asile en Grèce au cours des sept premiers mois de 2026.

Le ministre grec œuvre actuellement avec ses homologues en Allemagne, en Autriche, au Danemark et aux Pays-Bas pour la création dans un pays hors de l'UE des centres de retour (hub returns) destinés au renvoi des demandeurs d'asile déboutés.

LETTONIE

Un second tunnel découvert pour franchir la frontière depuis la Biélorussie

Un passage souterrain, dont la sortie était dissimulée sous de la mousse, a été découvert par les gardes-frontières lettons vendredi 21 août 2026. Le tunnel clandestin se trouvait à une vingtaine de mètres de la frontière avec la Biélorussie, dans la région de Kraslava (sud-est de la Lettonie). Il a été découvert alors que les garde-frontières venaient d'intercepter 28 migrants ayant franchi cette frontière orientale de l'Union européenne. Il s'agit du deuxième tunnel de ce type découvert en Lettonie ces dernières semaines. Le premier avait été révélé le 10 août 2026.

La république balte de deux millions d'habitants a déjà déjoué près de 10 000 tentatives de franchissement illégal de la frontière au cours des huit premiers mois de 2026, contre 12 000 pour l'ensemble de l'année dernière. Certains jours, les garde-frontières recensent plus de 100 tentatives de franchissement le long des 173 kilomètres de frontière grillagée.

Riga accuse les autorités de Minsk d'être derrière cette augmentation des passages. Dans leur communiqué paru le 21 août, les garde-frontières qualifient la situation de *"menace hybride liée à l'instrumentalisation de l'immigration clandestine en provenance du territoire biélorusse"*.

Ces allégations sont récusées par Minsk. Mais elles sont soutenues jusqu'au plus haut niveau de l'Union européenne. Les pays de l'UE accusent en effet la Biélorussie d'orchestrer ces flux de migrants depuis 2021, lorsque Minsk a assoupli les exigences en matière de visas pour certaines nationalités. La Russie et la Biélorussie *"organisent la venue de ces migrants jusqu'à nos frontières et tentent de déstabiliser nos sociétés avec cela"*, avait estimé fin 2024 la vice-présidente de la Commission en charge de la sécurité.

D'après les chaînes de télévision allemandes WDR et NDR, une analyse interne de l'agence européenne de surveillance des frontières Frontex indique même que les tunnels du côté biélorusse de la frontière n'auraient pu être construits sans la connaissance et le soutien des services spéciaux biélorusses. Le document interne de l'agence considère ces tunnels comme une nouvelle méthode qui pourrait continuer à être utilisée comme moyen de pression.

Les 28 personnes arrêtées par les gardes-frontières lettons le 21 août ont été renvoyées vers la Biélorussie. Ces refoulements s'inscrivent dans le cadre d'une série de mesures prises par l'UE depuis fin 2024 : en cas "*d'instrumentalisation*" des migrants, les États membres ont désormais la possibilité de suspendre les "*droits fondamentaux*" comme le droit d'asile. Ces mesures doivent être "*exceptionnelles, temporaires, proportionnées*" avait précisé la Commission, en donnant son feu vert pour ces pratiques contraires au droit d'asile protégé par la Convention de Genève.

Parmi les autres mesures prises, 170 millions d'euros supplémentaires avaient été débloqués pour améliorer la surveillance des frontières avec la Russie et la Biélorussie, à destination de la Pologne, la Finlande, l'Estonie, la Lituanie - et la Lettonie à hauteur de 15 millions d'euros.

Ce durcissement a fait bouger les itinéraires et voies de passage habituels. La Lituanie était le principal point d'entrée en 2021-2022 mais les lieux de passage se sont dirigés vers la Pologne, puis plus récemment vers la Lettonie.

En Lettonie, une "*opération Loup-garou*" ("*Vilkatis*") a été déclenché le 11 août 2026. Dans ce cadre, des drones et des systèmes radar sont déployés pour repérer les franchissements de la frontière, avec une collaboration plus étroite entre garde-frontières, police, armée et services de renseignement. Depuis le début de l'année, 8 553 personnes ont été interpellées. En 2025 et 2024, les chiffres étaient respectivement de 12 408 et 5 388.

EUROPE

ROUTE DES BALKANS

112 personnes soupçonnées de trafic de migrants interpellées dans 17 pays européens

Nouvelle opération d'ampleur contre le trafic de migrants sur la route des Balkans. Entre le 19 et le 29 juin, 112 personnes soupçonnées d'appartenir à un réseau de passeurs "*le long de la route reliant les Balkans occidentaux à l'Europe centrale*" ont été interpellées dans 17 pays, a annoncé Frontex, lundi 31 août 2026.

L'Autriche, la Bulgarie, la Croatie, l'Allemagne, la Grèce, la Hongrie, la Pologne, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovénie ont participé à l'opération, aux côtés de l'Albanie, de la Bosnie-Herzégovine, de la Moldavie, du Monténégro, de la Macédoine du Nord, de la Serbie et du Royaume-Uni.

Cette opération, coordonnée par Frontex - et à laquelle a aussi participé Europol et Interpol -, a également "*permis de mettre au jour 60 cas de falsification de documents*". Lors de ces 10 jours d'intervention, 3 137 migrants en situation irrégulière

ont été "détectés", et 2 431 personnes "se sont vu refuser l'entrée aux points de passage frontaliers", ajoute l'agence européenne. Par ailleurs, des armes à feu ont été saisis ainsi que de la drogue.

L'opération, dénommée "*Danube II*", a été menée dans le cadre des "*Journées d'action conjointe*" : durant une courte période et de façon intensive, les autorités nationales de différents pays organisent des contrôles coordonnés afin de mettre en commun leurs résultats. Cette dernière opération est la 11e de ce type à se dérouler le long de cet axe migratoire menant des Balkans au centre de l'Europe.

Ainsi pendant 10 jours, "*les agents ont effectué des contrôles aux points de passage frontaliers et à l'intérieur des terres*", et ont mutualisé les informations recueillies via le Bureau opérationnel conjoint de lutte contre le trafic et la traite des êtres humains basé à Vienne, en Autriche.

"Les réseaux de contrebande opèrent au-delà des frontières, et les personnes chargées d'enquêter [sur eux] doivent en faire autant. Le succès de cette opération ne repose pas uniquement sur les contrôles effectués, mais sur la capacité de 17 pays à analyser simultanément la situation et à exploiter les informations partagées en quelques heures plutôt qu'en plusieurs semaines", déclare un responsable de Frontex.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/refugies-balkans-les-dernieres-infos-albanie-l-ue-veut-ameliorer-la-prise-en-charge-des-mineurs-non-accompagnes-93796/>

ALBANIE

Gestion opaque des conditions de détention du centre de Gjadër

Le rapport d'Amnesty International, publié le 20 août 2026, dénonce les conditions de détention dans le centre de Gjadër. S'il devait initialement concerner uniquement des demandeurs d'asile venant de pays réputés sûrs et interceptés dans les eaux internationales, une loi adoptée en 2025 a changé la donne. En mars, le gouvernement italien a modifié la loi afin d'utiliser le centre de Gjader pour détenir également des ressortissants étrangers de sexe masculin faisant l'objet d'une mesure d'expulsion en Italie, autorisant ainsi leur transfert forcé depuis des centres de rétention en vue d'une expulsion situés en Italie vers Gjadër.

La gestion des centres se passe dans l'opacité, dénonce Amnesty qui s'est vu refuser trois fois sa demande de visite. Le seul moyen d'accéder aux infrastructures se fait via la participation aux visites conduites par des parlementaires. Mais, depuis avril 2025, le ministère de l'Intérieur a imposé des restrictions aux parlementaires visitant les centres et exige désormais que les personnes les accompagnant soient employées fonctionnellement par leur bureau.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/refugies-balkans-les-dernieres-infos-albanie-l-ue-veut-ameliorer-la-prise-en-charge-des-mineurs-non-accompagnes-93796/>

BULGARIE

La police libère cinq ressortissants étrangers victimes d'un kidnapping

La police serbe a secouru trois ressortissants tures et deux afghans qui avaient été enlevés à Belgrade le 26 août 2026, a annoncé dimanche le ministère de l'Intérieur. Les

trois suspects arrêtés auraient conduit les ressortissants étrangers dans une maison située à Vladimirci, à environ 70 kilomètres à l'ouest de Belgrade, « *où ils leur ont fait subir des sévices physiques et psychologiques* », a indiqué le ministère. Des images de la police diffusées montraient la maison perquisitionnée et la camionnette blanche des ravisseurs — contenant ce qui semblait être des sangles de contention — ainsi que les cinq hommes secourus, qui paraissaient en bonne condition physique.

Les trois suspects ont été placés en garde à vue pour une durée maximale de 48 heures avant d'être déferés au parquet pour répondre d'accusations d'enlèvement, un crime passible d'une peine de trois à douze ans de prison. Le ministère n'a pas précisé le statut migratoire des victimes ni le mobile exact de l'enlèvement. Le parquet soupçonne les suspects d'avoir voulu extorquer de l'argent aux familles des victimes — avec des demandes avoisinant les 10 000 euros par personne.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/refugies-balkans-les-dernieres-infos-albanie-l-ue-veut-ameliorer-la-prise-en-charge-des-mineurs-non-accompagnes-93796/>

Déchainement de violence policière dans le camp de Pastrogor

Des réfugiés et des militants affirment que la police a exercé le 26 juillet 2026 des violences indiscriminées contre des détenus dans le camp de détention de Pastrogor, en Bulgarie, près de la frontière turque, après l'évasion de deux personnes. Les autorités bulgares n'ont toujours pas fourni d'explications.

Un jeune homme est affalé contre un mur dans un coin d'une pièce, près d'un lit superposé. Le sol devant lui est couvert de sang, tout comme son visage et ses jambes. Cette scène choquante figure sur des images visionnées par BIRN (Réseau balkanique d'investigation journalistique), parmi plusieurs vidéos et photos documentant les conséquences de ce que les détenus décrivent comme des violences policières de masse au centre de détention de Pastrogor, dans le sud-est de la Bulgarie, près de la frontière turque.

Trois hommes actuellement détenus dans ce centre ont déclaré à BIRN qu'une unité spéciale de police avait battu des détenus dans tout le bâtiment, laissant certains avec des mains et des doigts cassés et des blessures à la tête. À leur demande, BIRN n'a pas publié les images car les victimes craignent des représailles si leur identité est révélée.

Des sources qui se sont confiées à BIRN affirment que les violences ont eu lieu le 26 juillet après l'évasion de deux personnes du centre de détention lors d'une manifestation. Le même événement a également été décrit dans un communiqué de presse du 7 août publié par le collectif militant Collettivo Rotte Balcaniche.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/refugies-balkans-les-dernieres-infos-albanie-l-ue-veut-ameliorer-la-prise-en-charge-des-mineurs-non-accompagnes-93796/>

Le dissident saoudien est enfin libéré

Un militant des droits de l'homme, qui avait fui l'Arabie saoudite, était détenu depuis 4 ans et 10 mois en Bulgarie, les autorités le considérant comme une menace pour la sécurité nationale. Il a été libéré vendredi 21 août 2026.

Il « *vient d'être libéré suite à une modification des mesures de contrôle* », a confirmé un militant et éditeur qui milite depuis longtemps pour sa libération. L'ONG bulgare Comité Helsinki, qui a également confirmé la libération, a qualifié ses quatre ans

et dix mois de détention de « *l'un des cas de détention de demandeur d'asile les plus longs en Bulgarie* ».

Il était détenu dans des centres de rétention en Bulgarie depuis octobre 2021 et aurait subi des violences policières, des conditions de vie déplorables et un manque de transparence quant aux raisons de sa détention.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/refugies-balkans-les-dernieres-infos-albanie-l-ue-veut-ameliorer-la-prise-en-charge-des-mineurs-non-accompagnes-93796/>

BOSNIE

Arrestation d'une centaine de migrants qui tentaient de passer la frontière croate

Près de 100 migrants d'Afghanistan, du Bangladesh et du Pakistan qui voulaient traverser illégalement la frontière entre la Bosnie et la Croatie, membre de l'Union européenne (UE), ont été arrêtés, a indiqué jeudi 3 septembre la police bosnienne.

Deux groupes de personnes ont été interceptés mercredi alors qu'ils essayaient de franchir illégalement la frontière près de Bistrica, au nord de la Bosnie. L'un des groupes comprenait 40 Pakistanais et 23 Bangladais. Une autre opération a permis d'intercepter 33 autres exilés - des Afghans, des Bangladais et des Pakistanais - dans la même région. La police a également identifié deux passeurs et saisi deux bateaux qui devaient servir aux migrants à traverser la Save, rivière formant une frontière naturelle entre la Bosnie et la Croatie.

Plus de 4 900 passages de migrants irréguliers vers l'Union européenne via la route des Balkans ont été enregistrés au cours des sept premiers mois de l'année, soit 26% de moins sur la même période un an auparavant, selon l'Agence européenne de garde-frontières, Frontex.

Zagreb a adopté une politique migratoire extrêmement dure et expulse systématiquement les exilés entrés de manière irrégulière vers la Bosnie, en vertu d'un accord bilatéral conclu avec Sarajevo. Et le passage de la frontière est devenu encore plus difficile depuis l'entrée de la Croatie dans la zone Schengen, le 1er janvier 2023.

Pourtant, 5 000 migrants sont arrivés en Bosnie entre janvier et avril 2026, soit 72% de plus que l'année dernière à la même période. Cet hiver, Frontex a annoncé qu'elle renforcerait encore la présence de ses agents en Bosnie afin d'aider à gérer les flux sur cet important carrefour migratoire.

ECOSSE

En Écosse, la ville de Greenock dit oui à l'immigration

Greenock, près de Glasgow, estime que les migrants sont une réponse au phénomène de dépopulation qui affecte une grande partie de la région.

La ville de Greenock, à une quarantaine de kilomètres de Glasgow, ressemble à une petite nation arc-en-ciel. Dans cette municipalité d'environ 40 000 habitants vivent des exilés d'Afrique, du Proche et Moyen-Orient, et d'Ukraine. De nombreux ressortissants étrangers affirment avoir trouvé une "*communauté solidaire*" et un réseau de soutien dans cette ville d'Écosse. Greenock fait face à une chute spectaculaire de sa population. Les autorités locales ont fait du déclin démographique leur priorité et lancé de nouvelles

campagnes pour attirer davantage de personnes immigrées à s'installer dans la ville côtière.

En 1981, Greenock comptait quelque 100 000 habitants, contre seulement 78 000 aujourd'hui. La taille de la population devrait continuer à se réduire de 16% dans les 20 prochaines années. La principale raison de la dépopulation est économique : la région offre de moins en moins d'emplois.

Greenock a longtemps été réputé pour ses usines de construction navale. Puis, pendant la Révolution industrielle, la ville est devenue un pôle mondial pour le raffinage du sucre, avant que la dernière raffinerie de sucre ne ferme ses portes en 1997. Plus récemment, jusqu'en 2016, le fabricant d'ordinateurs IBM exploitait un campus de 5 000 employés en périphérie de la ville. Aujourd'hui, la ville continue d'assister au départ de ses habitants. Même une plateforme logistique du géant Amazon, qui assurait des centaines d'emplois, a fini par déménager.

Au-delà de Greenock, la population totale de l'Écosse, ainsi que celle du Pays de Galles et de l'Irlande du Nord, devrait diminuer dans la prochaine décennie.

L'une des conséquences du dépeuplement est le vieillissement de la population : si les jeunes partent à la recherche de nouvelles opportunités, les personnes les plus âgées ont tendance à rester. Ainsi, les besoins en main-d'œuvre dans les domaines de la santé et du social augmentent. Et ces emplois sont de plus en plus occupés par des ressortissants étrangers. Nombre d'entre eux vivant à Greenock sont arrivés en Écosse avec des visas pour travailleurs qualifiés dans le secteur de la santé. Le Conseil municipal propose des cours d'anglais pour accélérer leur intégration sur le marché du travail. "*Sans ces gens, nos services de santé auraient vraiment du mal. Les réfugiés apporteront de la valeur à cette région. Ils apporteront de l'ambition. Ils apporteront des enfants*", explique un élu à la tête du Conseil municipal et membre du Parti travailliste.

Dans le cadre de l'initiative de repeuplement, Greenock veut attirer davantage de réfugiés et de migrants arrivés par des voies d'immigration légales. Renverser la tendance de près d'une décennie de déclin impliquerait d'accueillir des centaines de migrants chaque année. C'est le choix encouragé par les autorités locales : ainsi, depuis 2023, quelque 750 étrangers sont arrivés à Greenock.

Mais leur présence ne réjouit pas une partie de la population. En juin, des manifestations ont eu lieu devant un hôtel hébergeant des demandeurs d'asile. Trois policiers ont été blessés lors d'affrontements, tandis qu'une femme a été arrêtée et inculpée pour crime de haine. En 2025, un jeune habitant a été condamné à 10 ans de prison pour avoir planifié une attaque contre la mosquée locale.

Le discours hostile à l'immigration s'est amplifié ces dernières années au Royaume-Uni, alors que des milliers de personnes continuent d'arriver clandestinement sur les côtes britanniques en traversant la Manche. Le parti d'extrême-droite Reform UK se retrouve en tête dans de nombreux sondages à travers le pays. L'Écosse semble toutefois davantage résister à cette progression. Lors des dernières élections parlementaires écossaises en mai, Reform UK n'est arrivé qu'en troisième position.

Le leader du Conseil municipal de Greenock se félicite pour sa part de voir sa région aller à contre-courant du discours populiste et anti-immigration.

ROYAUME-UNI

Le nombre des traversées de la Manche par des migrants sur de petits bateaux au plus bas depuis 2019

Les gouvernements britanniques successifs tentent d'endiguer la hausse du nombre des traversées de migrants à bord de petites embarcations. « *Nous ferons preuve d'une détermination sans faille pour cibler les réseaux criminels à l'origine de ces traversées et nous continuerons à supprimer les facteurs incitatifs qui poussent les gens à emprunter ces itinéraires dangereux et illégaux* », a déclaré la ministre de l'Intérieur.

102 petites embarcations ont traversé la Manche entre juin et août 2026, le chiffre le plus bas depuis 2019, année où 57 bateaux l'avaient fait. Au total, 7 371 migrants ont effectué la traversée à bord de petites embarcations sur la période, selon un comptage de l'AFP reposant sur les chiffres officiels. Si le nombre des traversées sur de petites embarcations a diminué, un nombre record (230) de migrants entreprennent ce voyage périlleux entassés dans une seule et même embarcation ces derniers mois.

Le président français doit se rendre au Royaume-Uni la première semaine de septembre, et la question des traversées de migrants figure parmi les sujets qu'il devrait aborder avec le nouveau Premier ministre britannique.

<https://www.rfi.fr/europe/20260901-le-nombre-des-travers%C3%A9es-de-la-manche-par-des-migrants-sur-de-petits-bateaux-au-plus-bas-depuis-2019>

Les demandes d'asile ont reculé de 21% en un an, au plus bas depuis 2022

Entre fin juin 2025 et fin juin 2026, les demandes d'asile ont reculé de 21% au Royaume-Uni, atteignant leur plus bas niveau depuis 2022, selon des chiffres officiels publiés jeudi 27 août. Au total, 85 891 personnes ont demandé l'asile au Royaume-Uni sur cette période, contre 108 585 l'année précédente, et 40% de ces demandes proviennent de personnes arrivées dans le pays en traversant la Manche sur de petites embarcations, selon les données du ministère de l'Intérieur britannique. Ces arrivées sont par ailleurs en baisse de 23% sur la même période, avec 33 000 personnes ayant réussi la traversée.

"Ce gouvernement est en train de rétablir le contrôle de nos frontières et l'équité du système migratoire", s'est félicitée la ministre de l'Intérieur, reconduite à son poste par le nouveau Premier ministre, entré en fonction en juillet. Depuis l'arrivée du Labour au pouvoir à l'été 2024, "le nombre de dossiers de demande d'asile a diminué, le nombre de demandeurs d'asile hébergés dans des hôtels est en baisse, les arrestations pour travail illégal atteignent des niveaux records et les expulsions ainsi que les retours sont en nette augmentation" a-t-elle insisté. "Mais nous ne relâcherons pas nos efforts et devons faire encore plus".

Le nombre de demandeurs d'asile hébergés dans des hôtels, sujet hautement sensible dans le pays, a baissé de moitié, à 16 021, soit son niveau le plus bas depuis 2022 et la publication de ces données. Il avait atteint un plafond de 56 018 personnes en 2023.

Le gouvernement britannique s'est engagé à cesser d'héberger des demandeurs d'asile dans ce type d'établissements d'ici 2029. Il prévoit à la place, de les installer dans des bases militaires, une initiative qui suscite des résistances locales.

Comme les conservateurs avant eux, les travaillistes ont annoncé plusieurs mesures visant à réduire l'immigration. Une réforme durcissant le droit d'asile est examinée par le parlement. Selon les chiffres publiés jeudi, entre juin 2025 et juin 2026, 42 394 personnes ont obtenu le statut de réfugié ou une autre forme d'autorisation de séjour, à la suite d'une décision initiale sur leur demande d'asile, un chiffre en baisse de 21% sur un an.

Ces chiffres sont publiés le même jour qu'un rapport de la commission sur l'égalité et les droits humains (EHRC), instance officielle indépendante du gouvernement, qui déplore les "manquements majeurs" des autorités en matière de respect des droits humains des migrants. Elle a attribué la note la plus basse au gouvernement sur cet aspect et dénonce des reculs concernant les dispositifs de protection contre la pauvreté et de soutien à l'intégration des migrants, à rebours des recommandations de l'ONU. *"Le gouvernement britannique a mis fin à son programme d'insertion professionnelle des réfugiés après moins de deux ans"*, reproche notamment l'organisation. *"Parallèlement, il a également abrogé cette année son obligation légale de venir en aide aux demandeurs d'asile menacés de tomber dans la pauvreté. "Lorsque le gouvernement ne parvient pas à protéger les droits d'un groupe, il met en péril les droits de tous"*, a déclaré la présidente du EHRC.

AFRIQUE

LIBYE

535 migrants bénéficient de "retours volontaires" de l'OIM

L'Organisation internationale des migrations (OIM) a annoncé avoir organisé 535 "*retours volontaires*" en Libye au cours de la semaine du 31 août 2026. L'agence onusienne avait aussi déclaré précédemment que 475 migrants ont pris part à ces vols de "*retours volontaires*" entre le 17 août et le 23 août 2026. Ces chiffres portent à près d'un millier le nombre d'exilés ayant bénéficié de ce dispositif en trois semaines. Parmi les personnes retournées dans leurs pays d'origine cette semaine, 180 sont originaires du Tchad, 102 de Guinée, 79 de Gambie et 174 du Bangladesh. Lors de l'opération précédente, 178 exilés étaient originaires du Mali, 178 du Nigéria et 119 de Côte d'Ivoire.

Ces retours sont réalisés "avec le soutien de l'Union européenne", précise l'OIM. Développés depuis 1979 par l'ONU, les programmes d'aide au retour volontaire (ARV) depuis la Libye, l'Algérie ou la Tunisie, connaissent une recrudescence ces dernières années. Mais ils sont perçus par plusieurs chercheurs comme des expulsions déguisées pour les migrants originaires d'Afrique subsaharienne et d'Asie, qui tentent de rejoindre l'Europe via ces pays de transit.

En Libye particulièrement, les exilés connaissent des conditions de vie extrêmement difficiles et sont victimes de racisme et d'exactions. Passeurs et trafiquants ont ainsi profité du climat d'instabilité qui règne dans le pays depuis la chute et mort de l'ancien dictateur en 2011 pour développer des réseaux mafieux autour de la traite d'êtres humains. Et la situation s'est empirée depuis le début du mois de juin.

Les autorités libyennes, à l'ouest comme à l'est, "*mènent une campagne d'une*

intensité croissante, alimentée par un discours xénophobe, d'arrestations de masse, de détentions arbitraires et d'expulsions collectives illégales (...) visant les personnes réfugiées, demandeuses d'asile ou migrantes", affirmait l'ONG Amnesty international.

Des raids sont notamment organisés par les autorités dans les quartiers fréquentés par les Subsahariens. Les exilés sont ensuite interpellés dans la rue ou dans leurs habitations avant d'être, pour certains, détenus arbitrairement.

Le nombre de "*retours volontaires*" effectués depuis la Libye témoigne aussi de cet "*enfer libyen*", et ce depuis plusieurs années. Entre le lancement du programme d'aide au "retour volontaire" de l'OIM en 2015 et juin 2025, plus de 100 000 migrants en Libye ont regagné leur pays en Afrique et Asie.

Les personnes rapatriées sont originaires de 49 pays d'Afrique et d'Asie comme le Nigéria, le Mali, le Niger ou encore le Bangladesh entre autres. Si pour la grande majorité, il s'agissait d'hommes (près de 73 000), environ 17 000 femmes ainsi que plus de 10 000 enfants - parfois non accompagnés - ont également bénéficié de cette aide de l'OIM.

Mais le retour est parfois impossible. Les exilés soudanais, par exemple, très nombreux en Libye, ne peuvent rejoindre leur pays déchiré par un conflit sanglant. C'est le cas d'un exilé originaire du Sud-Soudan bloqué en Libye depuis 2022. "*Je suis coincé en Libye. Je ne peux pas retourner au Soudan car ce n'est pas sûr, et la plupart du temps, j'ai du mal à me déplacer à cause de mon état de santé*". Il dit aussi être victime de discriminations racistes et de travail forcé en Libye, mais n'a pour l'heure aucune solution pour quitter le pays.

Au moins six corps de migrants retrouvés dans une zone désertique à l'est du pays

Mardi 25 août 2026, les autorités libyennes de la région d'Al Wahat, dans l'est du pays, ont indiqué avoir retrouvé les corps d'au moins six migrants à environ 200 km de la ville de Jalu. Leur véhicule était tombé en panne dans une zone désertique. Deux corps ont été retrouvés à l'intérieur du véhicule en panne, trois autres ont été découverts à environ 4 km de là, et un dernier corps à environ 10 km, ont précisé les autorités locales. Selon des documents retrouvés dans la voiture, le propriétaire était originaire du Tchad.

Dimanche, 19 personnes qui se trouvaient dans la même voiture tombée en panne avaient pu être secourues. Selon le frère du propriétaire du véhicule, qui faisait partie des 19 migrants secourus, une autre voiture qui les accompagnait a prélevé le carburant du véhicule en panne et a poursuivi son chemin.

Même si la plupart des décès sur la route migratoire entre la Libye et l'Union européenne surviennent en mer Méditerranée, la traversée des zones désertiques est très dangereuse. Les exilés qui cherchent à atteindre les côtes libyennes sont souvent obligés de traverser le pays, notamment depuis la ville de Sabha, dans le centre de la Libye. Dans ces zones que les exilés traversent souvent dans des pickups surchargés, les morts sont fréquentes, tant en Libye que dans d'autres pays du Sahel confrontés à la migration. En 2025, au moins 35 personnes ont trouvé la mort dans le désert nigérien. Au nord du Niger, le désert du Ténéré est traversé par les exilés qui cherchent à rejoindre l'Algérie ou la Libye.

Chaque année, des milliers de migrants empruntent cette route migratoire pour se rendre vers la Libye et l'Algérie et ensuite rejoindre l'Europe. Mais la traversée de cette grande étendue désertique est périlleuse et de nombreuses personnes y décèdent,

abandonnées par les passeurs ou suite à des pannes. *"Après des pannes de leurs véhicules (en plein désert) des passagers déjà affamés ou déshydratés s'impatientent et tentent de marcher sur de longues distances à la recherche d'un point d'eau qu'ils imaginent très proche"*, avait détaillé à l'époque, le coordonnateur d'Alarme Phone Sahara.

MAROC

La marine marocaine intercepte une pirogue avec 201 migrants subsahariens

Au large de Dakhla, au Sahara occidental - un territoire disputé et contrôlé en grande partie par le Maroc - une pirogue a été interceptée, samedi 29 août 2026, par la Marine royale marocaine. À son bord, 201 migrants tentaient de rejoindre les îles Canaries. Les personnes secourues, parmi lesquelles figuraient des femmes et des mineurs, ont été ramenées saines et sauvées au village de pêche Roc-Chico (190 km au sud-ouest de Dakhla). L'embarcation était partie de Gambie avec une majorité de Guinéens, des Sénégalais, dont 2 femmes et 1 enfant, des Ivoiriens, des Maliens et des Gambiens. Après avoir reçu les soins nécessaires à bord, elles ont ensuite été *"confiées à la Gendarmerie Royale pour l'accomplissement des procédures administratives d'usage"*.

Mercredi, une autre pirogue, partie également de la Gambie, avait été interceptée avec à son bord 193 candidats à l'émigration, dont 75 de nationalité sénégalaise.

Le consulat général du Sénégal à Dakhla a annoncé l'envoi d'une mission au centre d'accueil de Bir-Guindouz, situé à environ 300 kilomètres au sud de Dakhla, afin de procéder à l'identification des Sénégalais interceptés.

MAURITANIE

161 migrants, partis de Gambie, secourus dans l'Atlantique

Mardi 25 août vers 11h, 161 migrants ont été pris en charge par les garde-côtes mauritaniens, alors qu'ils tentaient de traverser l'Atlantique pour rejoindre les Canaries, a indiqué jeudi matin le ministère de la Pêche, des Infrastructures maritimes et portuaires.

La pirogue, partie de Gambie, transportait 99 Sénégalais, dont six femmes et deux enfants. Les autres occupants étaient 56 Guinéens, dont trois hommes, 38 femmes et 15 enfants. Six Gambiens, dont deux hommes et quatre femmes, étaient également à bord, selon le ministère. *"L'embarcation avait pris la mer depuis Banjul, la capitale de la Gambie, et avait navigué pendant environ huit jours en haute mer avant d'être repérée par les unités des garde-côtes, qui sont intervenus pour secourir toutes les personnes à bord"*. *"Tous les occupants de la pirogue sont sains et saufs, mais particulièrement éprouvés par le voyage et la précarité de leur embarcation, qui avait déjà un problème de moteur"*.

Les 161 migrants ont été *"pris en charge et les mesures nécessaires ont été prises avant leur transfert vers le centre d'accueil de Nouakchott"*, la capitale de la Mauritanie. Les migrants sont généralement acheminés après leur sauvetage vers un centre temporaire d'accueil (CTA), où ils sont pris en charge par des organisations humanitaires, avant que leur situation ne soit examinée.

Des milliers de personnes originaires d'Afrique de l'Ouest, en majorité des jeunes, tentent depuis des années de gagner clandestinement l'Europe en empruntant la

périlleuse route de l'Atlantique, principalement vers l'archipel espagnol des Canaries, à bord d'embarcations surchargées et souvent vétustes. Pour la plupart originaires du Sénégal, de Gambie, de Guinée et du Mali, des centaines de migrants ont été secourus ces derniers mois au large de la Mauritanie, tandis que des centaines d'autres sont morts ou portés disparus dans des naufrages.

SENEGAL

"Leur absence pèse chaque minute" : au Sénégal, le deuil impossible des proches de migrants disparus

À l'occasion de la Journée internationale des personnes disparues, des familles sénégalaises se sont rassemblées lundi 31 août 2026 pour rendre hommage à leurs proches disparus en mer en tentant de rejoindre l'Europe et réclamer davantage de soutien des autorités.

"Ils ne sont plus là. Leur absence pèse lourdement, chaque minute, dans nos vies." Sur une pancarte affichée à Dakar, ces mots résument une attente qui dure parfois depuis près de vingt ans. Une autre aligne des dizaines de visages de jeunes hommes sous un même titre : *"Des jeunes en partance pour l'Espagne"*.

"J'ai deux frères qui ont disparu : l'un en 2006 – nous n'avons aucune nouvelle de lui –, l'autre en 2024 – nous ne savons pas non plus où ils se trouvent", "S'ils étaient décédés et que nous avions au moins leur corps, nous saurions où ils reposent et nous pourrions faire notre deuil. Mais lorsqu'une personne disparaît sans laisser aucune nouvelle, c'est psychologiquement très difficile."

Des associations se mobilisent pour préserver la mémoire des disparus tout en mettant en lumière la détresse des familles confrontées à cette attente sans fin. De son côté, le Comité international de la Croix Rouge les accompagne pour leur permettre d'obtenir une déclaration d'absence ou de disparition. *"On soutient directement les familles à travers un programme d'accompagnement administratif et juridique"*, explique la coordinatrice du CICR. *"On soutient également les familles à travers leurs associations. C'est très important de suivre tous ces besoins des familles concernées par la disparition, car elles font face à une souffrance extrême. La disparition ne permet pas de clore ou de faire le deuil."*

L'Union européenne construit deux centres pour les exilés interceptés ou secourus dans l'Atlantique

Un premier centre d'accueil temporaire pour migrants au Sénégal financé par l'Union européenne (UE), en cours de construction, va être rendu opérationnel d'ici la fin de l'année. Un second va suivre dans le courant de l'année 2027. Les deux visent à recevoir les personnes exilées secourues ou interceptées en mer par les autorités du pays.

Le premier centre, dont les travaux sont en cours "depuis début 2026", sera situé à Dakar même. Le second est prévu dans la région de Saint-Louis, au nord du pays, proche de la frontière avec la Mauritanie. Les travaux débiteront très prochainement.

Si l'UE ne participera pas à la gestion quotidienne des lieux, il s'agit bien d'un projet de la Direction générale de la migration et des affaires intérieures (DG Home) de l'Union européenne, avec une enveloppe financière dédiée. Le partenariat opérationnel mis

en œuvre au Sénégal, qui comprend la construction de ces centres mais aussi d'autres types de soutien matériel, est *"doté d'une enveloppe totale de 35,75 millions d'euros"*, précise la Commission.

Ces centres aident les autorités à retenir les migrants interceptés et secours en mer par les autorités sénégalaises. En théorie, elles ont le droit de détenir pendant 72 à 96 heures les passagers secourus ou interceptés dans l'Atlantique. Dans la pratique, les autorités locales n'ont pas d'espace suffisant pour héberger les gens dans les locaux de police. D'autant que les embarcations contiennent parfois plus d'une centaine, voire plusieurs centaines, de passagers. Échappant aux locaux de police, *"les migrants se fondent souvent dans la population locale, ce qui ralentit l'enquête et empêche d'apporter un soutien adapté aux victimes"*, observait l'Organisation internationale des migrations (OIM). Les autorités ont parfois recouru à des infrastructures informelles comme des salles de classe.

La construction de ces deux centres financés par l'UE répond donc, d'abord, à *"un besoin exprimé par les autorités sénégalaises, qui souhaitent disposer d'un mécanisme national capable d'assurer une meilleure organisation de l'accueil et de l'orientation des personnes secourues en mer"*, selon le porte-parolat de la Commission européenne. La durée d'hébergement y sera limitée à *"72 heures"*. Une durée pouvant cependant être prolongée *"par l'autorité sénégalaise compétente dans certaines circonstances exceptionnelles liées à des vulnérabilités spécifiques, à des besoins en matière de santé ou de protection."*

La Commission, qui qualifie bien ces infrastructures de centres d'accueil, met en avant un objectif humanitaire : *"Venir en aide aux migrants dès leur débarquement sur le territoire sénégalais"*. Avec une attention particulière portée aux mineurs non accompagnés, femmes enceintes, victimes de traite ou encore demandeurs d'asile. Ceci étant, dans la pratique, les 72 heures de rétention permettent aux autorités de procéder à des interrogatoires de passagers pour savoir, par exemple, qui était le pilote du bateau, ou dans quelles circonstances a eu lieu la tentative de traversée.

Dès lors, les ONG craignent que ces centres servent, au-delà de leur objectif initial d'accueil affiché, de lieux d'enquête sur les passeurs voire de détention prolongée. Le Sénégal pénalise l'acte de *"migration illégale"*, via une loi adoptée en mai 2005. L'article 4 spécifie : *"Est punie de 5 à 10 ans d'emprisonnement et d'une amende de 1 000 000 à 5 000 000 [de francs CFA] la migration clandestine organisée par terre, mer ou air; que le territoire national serve de zone d'origine, de transit ou de destination."*

Or, ce terme de *"migration clandestine"* a une acception large - voire floue, selon plusieurs ONG et enquêtes journalistiques. Le média d'investigation [Follow the money](#) a par exemple démontré comment cette loi sénégalaise de 2005 pouvait aboutir à des condamnations de personnes exilées elles-mêmes.

Comme le rappellent régulièrement plusieurs ONG, à l'instar du réseau PICUM (Plateforme pour la coopération internationale sur les migrants sans papiers), les poursuites engagées à l'encontre des migrants enfreignent *"les articles 5 et 16 du Protocole des Nations Unies contre le trafic illicite de migrants, qui interdisent le recours à la législation anti-traffic à l'encontre des migrants eux-mêmes"*. Mais dans le texte, la loi sénégalaise de 2005 *"n'empêche pas la pénalisation de migrants, en contradiction avec ce protocole des Nations Unies"*, souligne une doctorante pour la recherche en sciences politiques à l'Université d'Amsterdam.

Mais ce type de convention internationale n'est pas contraignant juridiquement. *"Il y a eu des tentatives de réformer la loi depuis 2018, afin de l'aligner davantage sur ce protocole des Nations Unies. Il existe même un avant-projet de loi relatif à la lutte contre le trafic illicite de migrants adopté au niveau technique. Mais cette réforme n'a pas encore été conclue"*, retrace la chercheuse, qui travaille depuis plusieurs années sur l'externalisation des politiques migratoires européennes en Afrique de l'Ouest.

"Replacés dans leur contexte", les centres d'accueil financés par l'UE dans des pays tiers *"révèlent un risque très élevé que les 'interceptions à des fins de recherche et de sauvetage' se transforment en 'interceptions à des fins de détention'"*, estime l'analyse de StateWatch. Il existe selon l'ONG un *"risque important"* que ces nouveaux centres d'accueil temporaire *"se transforment de facto en centres de détention"*. De fait, la note d'octobre 2024 à l'origine du projet, mentionne *"une zone distincte pour les passeurs / trafiquants présumés"*. Une zone dédiée aux *"auditions"* et à la *"possibilité de détention"*.

Interrogée à ce sujet, le porte-parole de la Commission ne confirme pas spécifiquement l'existence de ces zones, mais laisse aux autorités sénégalaises la latitude de la gestion administrative des lieux. *"L'objectif de ces centres est de garantir que, pendant le déroulement des procédures administratives habituelles, les personnes bénéficient d'une protection, d'une assistance et d'un enregistrement dans des conditions dignes et sûres"*, explique la Commission. De plus, l'instance européenne invoque la signature d'un *"contrat spécifique signé début 2026 avec la Commission nationale des droits de l'Homme, une tierce partie indépendante"*, afin de garantir que les activités de gestion de ces centres *"respectent et préservent les droits de l'Homme"*. *"Ces centres ne sont pas destinés à offrir un hébergement à long terme et ne sont liés à aucune procédure de retour"*, réaffirme le porte-parole.

La note conceptuelle d'octobre 2024 indique que l'UE a initialement prévu de financer la construction de quatre centres d'accueil du même type. Interrogée aux sujets des deux autres centres potentiels, la Commission n'a pas apporté d'éléments de réponse.

Le site spécialisé Africa Intelligence rappelle que ces structures s'inscrivent dans une *"stratégie d'externalisation du contrôle migratoire promue par Bruxelles dans la région"*. Ce média évoque une *"discussion élargie entre Dakar et Bruxelles en vue d'un partenariat plus global"* notamment *"lors de la venue d'une mission de haut niveau de l'UE au Sénégal en mars"*. Ainsi qu'un investissement matériel : le Sénégal a réceptionné 11 vedettes neuves et six reconditionnées en ce même mois de mars, pour mener les opérations de secours et d'interception en mer.

Le nouveau Pacte migratoire européen, entré en vigueur en juin, accélère ces dynamiques d'externalisation du contrôle migratoire européen. *"L'un des changements principaux prévus, c'est la création de 'hubs de retours'". Selon le MMC [Centre sur la migration mixte, un centre de recherche internationale basé à Dakar], le Sénégal était évoqué par plusieurs sources comme partenaire potentiel pour la mise en place de ces centres de retour"*.

"Sénégal, Ghana, Mauritanie, Rwanda, Ouzbékistan... De nombreuses pistes d'États partenaires circulent, sans confirmation à ce stade". Interrogé sur l'existence ou non de négociations avec le Sénégal à ce sujet, le porte-parolat de la Commission européenne n'a pas répondu. Quoi qu'il en soit, cette externalisation du contrôle migratoire *"bénéficie à beaucoup d'acteurs, puisqu'elle va de pair avec de l'argent débloqué pour des projets de développement"*, rappelle la chercheuse.

En revanche, pour la société civile sénégalaise, cette politique reste "*très opaque*". Ces dernières années, des manifestations publiques ont déjà eu lieu contre les restrictions mises par l'UE sur les délivrances des visas, qui sont un levier fort de négociations pour les Européens face à l'État sénégalais. Ou encore, contre la présence de Frontex.

L'agence des gardes-frontières européens n'opère plus dans le pays depuis 2018. Mais selon des documents de l'UE, les autorités européennes cherchent à redéployer Frontex au Sénégal. Pour l'heure, l'organisation déploie des vols de surveillance au-dessus des eaux voisines du Cap-Vert, afin de garder un œil sur la route de l'Atlantique. Les premières opérations ont été officiellement lancées en novembre 2025.

TUNISIE

La mort de 12 migrants tunisiens en mer, reflet de la crise économique et sociale qui sévit en Tunisie

Un bateau transportant 15 migrants tunisiens a fait naufrage dans la nuit de vendredi 21 à samedi 22 août 2026. Une seule personne a été secourue et deux autres sont toujours portées disparues. Quatorze des migrants étaient originaires de Ben Gardane, une ville marginalisée près de la frontière libyenne. Samedi soir, des habitants ont manifesté après l'annonce du naufrage, bloquant des routes et incendiant des pneus. De nouvelles tensions nocturnes ont éclaté lundi.

Mais le drame de Ben Guerdane en dit long sur l'état de cette région frontalière, célébrée en 2016 pour avoir résisté à une attaque jihadiste, mais très marginalisée sur le plan socio-économique, selon un expert sur la question migratoire. "*Il n'y a pas de marché d'offre d'emplois, ce qui a poussé ces jeunes-là à se baser, pour gagner leur vie, sur le commerce frontalier, la contrebande à Ben Gardane. Mais l'État et les autorités libyennes ont fait des restrictions contre cette forme de commerce sans que l'État tunisien ne propose d'alternatives, ce qui a créé cette envie de quitter Ben Gardane, et de quitter la Tunisie, pour ces jeunes*".

L'actualité du naufrage résonne aussi auprès de la diaspora tunisienne de l'autre côté de la Méditerranée, la destination que visaient ces jeunes disparus en mer. "*Il y a parfois des coïncidences qui sont d'une violence terrible. Presque le même jour, nous pleurons nos jeunes de Ben Gardane, 15 morts en Méditerranée, et nous célébrons en même temps nos jeunes médaillés aux Jeux méditerranéens. Et c'est cette image qui me bouleverse, qui est choquante même. La même Méditerranée qui honore certains de nos jeunes devient le tombeau d'autres*", témoigne le vice-présidente du parti politique tunisien Ettakatol qui s'exprime depuis la France. "*Pourtant, ce ne sont pas deux jeunesses différentes. Ce sont les enfants du même pays, avec les mêmes rêves et le même droit à un avenir*".

Lundi, la coordinatrice résidente des Nations unies en Tunisie a exprimé ses condoléances aux familles des victimes. Pas de réaction officielle pour le moment du côté des autorités tunisiennes.

AMERIQUE

CANADA

la Loi sur l'intégration à la nation québécoise

En mai 2025, le gouvernement adopte la Loi sur l'intégration à la nation québécoise. Dans la foulée de cette loi, le gouvernement édicte la politique intitulée Bâtir ensemble notre culture commune : Politique sur l'intégration nationale. Ce document, publié par le ministère de la Langue française, redéfinit en profondeur le cadre de l'intégration au Québec. À titre de rappel, la TCRI s'est prononcé à plusieurs reprises et a publié un mémoire à ce sujet

La politique présente l'intégration nationale comme un nouveau contrat social. Elle découle de la Loi sur l'intégration à la nation québécoise sanctionnée en mai 2025 pour officialiser le modèle d'intégration nationale.

L'État cible des enjeux sociétaux majeurs dont la cohésion sociale à la nation québécoise, l'adhésion collective à la culture commune et la continuité de la seule société majoritairement francophone d'Amérique du Nord.

L'État mentionne deux conditions essentielles pour une intégration réussie au Québec : « le renforcement du sentiment d'appartenance à la nation québécoise et à la culture commune » et « le juste équilibre entre la vitalité de la culture commune et la reconnaissance de la diversité culturelle » (Gouvernement du Québec 2026, 21-23).

Les fondements de l'intégration nationale sont les suivants : la culture québécoise; la langue officielle et commune, le français; les valeurs démocratiques et québécoises; la laïcité de l'État; la pleine participation et; la primauté des lois. La politique détermine une série d'objectifs et de leviers d'action afin d'assurer l'implémentation de l'intégration nationale.

Position de la TCRI

La TCRI réaffirme son attachement indéfectible aux principes de l'action communautaire autonome et rejette l'imposition d'un cadre étatique de l'intégration. Nous soutenons que l'intégration est un processus complexe, multidimensionnel et impérativement bidirectionnel, dont le réseau de la TCRI possède une expertise terrain. Nous demandons le retrait des clauses de conditionnalité financière qui lient le financement de nos missions à une vision étatique de l'intégration.

<https://tcri.qc.ca/wp-content/uploads/2026/08/Analyse-Loi-sur-lintegration-a-la-nation-quebecoise.pdf>

USA

Un militant d'extrême droite britannique détenu par la police de l'immigration

Il appelait aux expulsions d'étrangers en situation irrégulière aux États-Unis : il a finalement été lui-même arrêté par ICE, la police de l'immigration. Un militant d'extrême droite britannique est arrivé en 2019 aux États-Unis. Il avait alors un titre de séjour en ordre. Mais selon le ministère de la Sécurité intérieure, « *il a choisi de rester au-delà de la durée autorisée, en violation des lois de notre pays* ». Et le militant d'extrême droite s'est vu délivrer le 22 juillet 2026 un ordre final d'expulsion. Mais il n'en continuait pas moins de se déplacer.

Jeudi 27 août 2026, il est arrivé à la Nouvelle-Orléans. Il a alors été interpellé à l'aéroport international Louis-Armstrong et placé en détention, dans l'attente de son expulsion. « *Il restera détenu par l'ICE dans l'attente de son expulsion* ».

Aux États-Unis, il avait développé des liens avec plusieurs figures de la droite radicale : une ancienne alliée du Président, ou un chanteur. Dénoncé par ses critiques comme raciste et misogyne, cet homosexuel revendiqué se présente comme un croisé de la liberté d'expression qui tient en horreur le « *politiquement correct* » sous toutes ses formes.

Le militant d'extrême droite a publiquement soutenu la politique d'expulsion de personnes immigrées menée par Donald Trump. Au mois de juin 2025, il écrivait sur les réseaux sociaux que « *la Californie a besoin de points de contrôle de l'ICE aux entrées des supermarchés, des stations-service, des centres commerciaux, aux carrefours et devant les bâtiments administratifs* » et appelait le président à renvoyer « *des millions et des millions* » d'étrangers vivant dans le pays.

Son arrestation a été saluée par des figures rivales d'extrême droite, comme une influenceuse, qui s'est targuée d'être « *la première personne à avoir signalé le fait que Milo était illégalement aux États-Unis, où il a incité à la violence contre le président (Donald) Trump* ».

Au Théâtre

« LES YEUX QUI GRATTE » – LE THEMES DE L'EXIL

Et si la Suisse devenait un pays en guerre ? Et si ses habitants étaient contraints de tout quitter pour chercher refuge en France ? À travers ce renversement de perspective, *Les Yeux qui Grattent* explore avec finesse et sensibilité les thèmes de l'exil, de l'accueil et de notre rapport à l'autre.

Porté par des chansons originales, des personnages hauts en couleur et un humour parfois absurde, le spectacle refuse les clichés et le misérabilisme... Il donne à voir des femmes et des hommes confrontés à l'incertitude, mais qui continuent à vivre, à aimer, à se disputer, à rêver et à rire.

Car même dans les périodes les plus sombres, l'humanité conserve sa capacité de résilience et son besoin de légèreté. Inspirée par l'expérience de terrain d'un ancien travailleur humanitaire auprès de populations touchées par la guerre et le VIH, cette création de la compagnie Grains de Fables mêle théâtre, musique et satire sociale.

Elle invite le public à changer de regard sur les questions migratoires en déplaçant les repères habituels, tout en proposant un moment de théâtre vivant, accessible et profondément humain.

Théâtre Darius Milhaud Paris 19e du 18 septembre au 19 décembre 2026

<https://www.theatreonline.com/Spectacle/Les-yeux-qui-grattent/99462>